

VIVRE À GIVORS

#227

Vivre à Givors
Septembre 2020

**UNE RENTRÉE 2020 SOUS LE SIGNE
DE LA VIGILANCE ET DE LA PRÉVENTION**





L'agenda givordin

TOUT CE QUE LA VILLE VOUS RECOMMANDE
POUR VIVRE PLUS ET MIEUX À GIVORS

Les Journées européennes du Patrimoine auront lieu les 19 & 20 septembre 2020, retrouvez le programme en pages 15, 16 et 17

THÉÂTRE



VENDREDI 9 OCTOBRE À 20H
Chansons à risques – Duo Bonito
Théâtre de Givors – rue Puits
Olliers
À partir de 7 ans

ÉVÉNEMENTS

**LES JEUDIS 10, MERCREDI 16,
MERCREDI 23 ET MERCREDI 30
SEPTEMBRE DE 9H30 À 11H**
**Formations EARLYVE sur la création
d'entreprise**
Au Pôle LYVE Sud Givors
Inscriptions au 06 16 32 22 51 ou
par mail à drincon@lyve-lyon.com
Plus d'informations sur givors.fr

**VENDREDI 18 SEPTEMBRE À PARTIR
DE 16H30**

Lancement de la saison culturelle
Programme pages 12-13
Parc de la maison du fleuve Rhône



© Arthur Patatin

«Paillette !» Duo de clowns
pour l'ouverture de la saison culturelle

LES 19 ET 20 SEPTEMBRE
**Journées européennes du
patrimoine**
Programme pages 15, 16 et 17

SAMEDI 26 SEPTEMBRE À 17H
Vernissage de l'exposition
**« Une trame d'incertitudes
sans cesse renaissantes... »**
Exposition du 19 septembre
au 11 octobre 2020 organisée
par **Les Amis des Arts** de Givors.
Église Saint-Pancrace de Bans

VIE MUNICIPALE

SAMEDI 5 SEPTEMBRE À 11H
**Commémoration de la Libération
de Givors**
Crypte du Souvenir

JEUDI 24 SEPTEMBRE À 19H
Conseil municipal
Salle Rosa Parks

VIE DE QUARTIER

SAMEDI 19 SEPTEMBRE DE 15H À 20H
Nature en fête
Fête de quartier aux Tours Thorez
Ateliers, restaurant, musique
(Plus d'infos p. 19)

MARDI 29 SEPTEMBRE À 18H30
Réunion publique
Projet immobilier - Plateau de
Montrond
Salle Roger-Tissot

SANTÉ

VENDREDI 9 OCTOBRE DE 15H À 18H30
Don du sang
Organisé par l'Amicale Givors-Grigny
Au Palais des Sports (réservation
obligatoire)

Espace nautique



L'Espace nautique est fermé au public
du 31 août au 20 septembre 2020 pour travaux.
Il rouvrira le 21 septembre, uniquement pour les associations,
les écoles et les clubs.

Nous vous tiendrons informés de la réouverture pour le grand public.

ÉDITORIAL

Mohamed Boudjellaba,
maire de Givors



Le maire de Givors, Mohamed Boudjellaba, accompagné par l'inspecteur de l'Éducation nationale de Givors, Gil Jamon, lors de la rentrée scolaire le 1^{er} septembre 2020, à l'école Presqu'île.

Chères Givordines, chers Givordins,

Le 21 août dernier, j'ai reçu en mairie un courrier abject dont le seul objectif était de m'intimider, par le biais d'insultes racistes et de menaces de mort. Depuis, d'autres m'ont été envoyés. J'ai porté plainte, j'ai alerté le préfet et le procureur et j'ai dénoncé publiquement ces comportements qui doivent être sanctionnés, car ils sont contraires aux valeurs démocratiques et républicaines que nous défendons.

Aujourd'hui, je veux vous dire que de tels agissements nous engagent, toutes et tous, au-delà de nos divergences et de nos différences : ils nous engagent à nous rassembler, à dénoncer, et à faire bloc contre ces actes délictueux ; ils nous engagent à agir rapidement pour favoriser le vivre-ensemble et faire de Givors une ville fraternelle.

Avec toute l'équipe municipale, nous nous sommes mis au travail dès notre élection pour mener des actions en ce sens.

Vivre ensemble, c'est d'abord apporter à tous les citoyens la même considération, afin d'être capable de prendre en compte les situations singulières et contrastées de notre ville. C'est ainsi que, à l'occasion de cette rentrée si particulière, marquée par la crise sanitaire que nous traversons, vos élus ont été présents dans toutes les écoles de notre ville, pour aller à votre rencontre et entendre vos besoins.

Vivre ensemble, c'est aussi n'avoir aucune tolérance pour les incivilités, et tout mettre en œuvre pour réduire fortement l'insécurité. C'est pourquoi j'ai décidé de rétablir, dès le 1^{er} septembre, l'éclairage public de nuit, en concertation avec les forces de l'ordre. C'est pourquoi j'ai également demandé aux services de l'Etat des moyens supplémentaires, qui s'ajouteront à ceux que nous donnerons à notre police municipale.

Vivre ensemble, ce doit enfin et surtout être bien vivre ensemble, et de manière durable. Pour cela, j'ai déjà mené des actions pour améliorer rapidement notre cadre de vie, par la mobilisation des services de la ville chargés de la propreté, et par la réalisation prochaine de projets d'embellissement. Les actions que j'engagerai dans les semaines à venir – pour la démocratie locale ou pour notre jeunesse – s'inscriront également dans cette dynamique.

Le 28 juin dernier, chères givordines, cher givordins, vous avez souhaité ouvrir une nouvelle page de l'histoire de notre ville. J'agirai constamment pour être à la hauteur de vos attentes, pour faire de Givors une ville fraternelle, dynamique et écologique, capable de relever avec audace tous les défis.



Retour
en images

Temps forts de l'été





1 & 2 - En version aquatique, les animations ludiques et sportives programmées sur le bassin nautique ont fait le plein, mais surtout la joie des petits comme des grands.

3 & 4 - Durant l'été, Festiv'été a déambulé dans les quartiers, apportant fraîcheur et animations pour le plus grand plaisir des familles et des enfants. Une édition un peu spéciale, compte tenu du contexte, qui a toutefois tenu ses promesses et fut particulièrement appréciée durant les épisodes caniculaires.

5 - Cet été aux Vernes, Givors et ses partenaires proposaient une bibliothèque en plein air avec des activités de dessin et peinture, des livres mis à disposition et une activité « conte en ombre ».

6 - Lancé par le ministère de l'Éducation en lien avec la ville de Givors, le dispositif « Vacances apprenantes » a permis de concilier apprentissage des savoirs et moments de loisirs. À Givors, ces modules de renforcement scolaires ont été proposés aux 6-16 ans au sein de trois écoles et un collège.

7 - La culture a également pris ses quartiers d'été en multipliant les initiatives dans les quartiers, mais également au cœur des structures comme à la Mostra avec son atelier en lien avec l'exposition Nature_s.

8 - Les 4 et 18 août, sur l'initiative des associations « Ô Tours de nous » et « Eisenia », les habitants des Tours Thorez étaient invités à participer, entre voisins et/ou en famille à un atelier bricolage et jardinage au potager de quartier des Tours Thorez. Au programme : élargissement du potager, plantation de fleurs et amélioration des installations.

9 - C'est un été créatif que proposait le théâtre de Givors en invitant les Givordin.e.s à participer à un atelier de fabrication de personnages grandeur nature pour agrandir la famille « Robinson » (personnages des Hommes Forts).

10 - Le Service jeunesse a proposé de nombreuses activités sportives dans les quartiers pendant la période estivale.

11 - Durant tout l'été et dans le cadre du dispositif « Métropole vacances sportives », les Sauveteurs de Givors proposaient aux jeunes de la Métropole de Lyon une découverte de leurs activités : la joute, la barque, le water-polo et le sauvetage.

12 - Le 13 juillet dernier, le service des séniors a organisé un concours de pétanque parc de la maison du fleuve Rhône qui a réuni une dizaine de doublettes.

2020 : une rentrée scolaire pas comme les autres

Le jour J est arrivé. Les 2 473 petits Givordins de maternelles et primaires ont rejoint les bancs de leur école. Dans un contexte particulier, certes empreint de bonne humeur, mais également de quelques appréhensions bien légitimes

En effet, le 1^{er} septembre dernier a marqué le retour à l'école, après une année scolaire particulière : arrêts des cours, fermeture des écoles, apprentissage à distance, retour séquentiel par petits groupes, gestes barrières et distanciation physique. Beaucoup de changements dans le quotidien de nos enfants qui, avouons-le ont fait preuve tout comme les parents et enseignants, d'une grande adaptabilité. Aujourd'hui, la distanciation physique des élèves est devenue la norme, comme l'a confirmé le ministre de l'Éducation le 20 août dernier, avec un protocole sanitaire (voir ci-contre) qui s'adaptera aux évolutions du contexte épidémique.

Des effectifs stables et des ouvertures de classes

Mais l'essentiel, c'est que cette rentrée 2020 se soit déroulée dans les meilleures conditions humaines et matérielles. Une priorité pour les élus, présents dans toutes les écoles pour la rentrée, le personnel communal et les équipes enseignantes qui veillent au grain. Plus pragmatiquement, on notera des effectifs plutôt stables par rapport à l'an dernier (1 412 élémentaires et 1 061 maternelles) et l'ouverture de sept classes : deux à Liauthaud dans le cadre du dédoublement des classes CE1, une classe à Joliot-Curie, une classe de maternelle et deux classes d'élémentaire à Simone-Veil et enfin une classe à Louise-Michel.

L'accueil périscolaire organisé dès la rentrée

La restauration scolaire reprendra également du service au sein des établissements (pause méridienne de 12h à 14h) avec notamment la mise en service du nouveau restaurant scolaire à l'école Simone-Veil. L'accueil périscolaire sera quant à lui effectif de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h. À noter que dès le 14 septembre, les ateliers périscolaires en élémentaire reprendront avec un programme complet et diversifié d'activités sportives, culturelles, ludiques et créatives. ●



Fin prêt pour la rentrée

Durant la période estivale, certaines écoles givordines ont bénéficié d'importants travaux et aménagements.



En effet, certains chantiers avaient pris du retard en raison de l'épidémie de Covid-19 et des mesures de restrictions dues au confinement. C'est donc pendant la période estivale que ces derniers se sont déroulés. Ce fut le cas à l'école maternelle de la Presqu'île dont les travaux ont permis de réhabiliter entièrement la façade, de revoir l'isolation, la toiture et les huisseries. À l'école Liauthaud, c'est un chantier d'une toute autre nature qui s'est déroulé avec l'installation, sur une portion de la cour, de deux classes intégrées dans un bâtiment modulaire moderne et spacieux. Du côté du groupe scolaire Simone-Veil, les importants travaux de reconfiguration de l'ancien bâtiment, en vue d'y installer les classes de l'élémentaire, se poursuivent, alors qu'une rampe d'accès « poussettes » a été créée à proximité immédiate de l'entrée principale.

Prévention

Une rentrée sous le signe de la vigilance

Même si le protocole sanitaire a été assoupli, la vigilance et l'engagement des personnels de l'éducation nationale et des services communaux restent, au sein des écoles givordines, sans faille.

Ambiance conviviale lors de cette rentrée des classes, mais pas question pour autant de relâchement concernant la vigilance et le respect des règles sanitaires en vigueur. En effet, les équipes sur place veillent scrupuleusement à l'application des prescriptions émises par les autorités de santé. Une priorité pour la ville afin d'accueillir, dans les meilleures conditions sanitaires possibles, tous les enfants. C'est d'ailleurs pour s'assurer du bon déroulement de cette journée si particulière pour les familles que le maire de Givors, Mohamed Boudjellaba, accompagné par l'inspecteur de l'Éducation nationale de Givors, Gil Jamon, l'adjoint en charge de l'éducation, Azdine Mermouri, et les élus, a tenu à être présent, le 1^{er} septembre dernier, dans les 18 écoles givordines afin de rencontrer et échanger avec les parents, enseignants et directeurs d'établissement.

Une attention particulière sur le port du masque et la désinfection des locaux

Le port du masque est obligatoire pour l'ensemble des personnels, y compris en écoles maternelles. Cette mesure concerne également les élèves à partir de la sixième. Et pour les plus jeunes qui présenteraient des symptômes sur le temps scolaire, des masques sont à disposition et seront utilisés dans l'attente de leur départ pour protéger les autres élèves et les personnels. Les circulations dans chaque établissement ont également été



adaptées afin de limiter les brassages entre classes et groupes d'élèves. Il en est désormais de même pour les arrivées et départs. Par ailleurs, un protocole de désinfection des locaux et mobiliers (bureaux, chaises, tables, poignées, portes, interrupteurs, etc.) a été mis en place. Celui-ci prévoit l'aération des locaux et le nettoyage à l'aide de produits désinfectants. Des opérations planifiées quotidiennement et menées par les agents d'entretien et les Atsem. Enfin, dans un esprit de civisme et de lutte collective contre la propagation du virus, les parents d'élèves s'engagent à ne pas envoyer leur enfant en classe en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez lui ou dans la famille.



Collèges Paul-Vallon et Lucie-Aubrac

Brevet : une année scolaire compliquée

Décrocher son premier diplôme reste un moment clé dans la vie d'un collégien et une véritable étape dans la scolarité. Pourtant, malgré une année scolaire qui a été bousculée en raison de la pandémie de Covid-19, la détermination des élèves dans la volonté d'obtenir leur diplôme n'a pas été entamée. En attestent les bons résultats du collège Paul-Vallon, avec 83,76 % de réussite au DNB (Diplôme national du Brevet), 92,30 % de réussite au DNB série professionnelle et 100%

de réussite pour les élèves candidat au certificat de formation générale (CFG). Le principal de l'établissement, Yannick Rannou, a tenu à adresser un « grand bravo aux élèves et aux équipes éducatives du collège Paul-Vallon, tant les difficultés rencontrées au regard de la situation sanitaire ont été prégnantes ». Pour le collège Lucie-Aubrac, les résultats sont, cette année, légèrement inférieurs, dans un contexte extrêmement compliqué, comme le souligne le principal de l'établissement,

Christophe Perrod, « avec l'annulation des PSC1, ASSR1, ainsi que du concours d'éloquence Audacia, dont les notes à l'oral bénéficiaient largement aux élèves ». On notera néanmoins, que dès le 6 juillet toutes les orientations étaient validées et que 90% des élèves ont obtenu leur vœu n°1, en lycée ou en apprentissage. Aussi, les « 100% de réussite » pour les ASSR2 vont permettre aux élèves d'appréhender l'apprentissage de la conduite sereinement. ●

Port du masque obligatoire : mode d'emploi

Depuis de nombreuses semaines, la municipalité travaille en étroite collaboration avec les services de santé et de l'État pour prévenir, freiner et lutter contre l'épidémie de Covid-19.



La Préfecture du Rhône a signé deux arrêtés, les 22 et 31 août derniers, renforçant les mesures sanitaires dans un contexte de reprise de l'épidémie de Covid-19. Conformément aux recommandations préfectorales, le port du masque est désormais obligatoire dans le Rhône, y compris à Givors, pour les personnes de 11 ans et plus, dans l'espace public pour tous les rassemblements de 10 personnes ou plus, ainsi qu'aux abords des gares, des établissements scolaires et des arrêts de transports en commun. Ces mesures s'appliquent lors des marchés non-couverts, videgrenier ou animations festives ou culturelles.

Des mesures de protection renforcées

Le déconfinement puis la réouverture progressive des structures accueillant du public nous imposent aujourd'hui des mesures de précautions renforcées, car l'épidémie n'est pas terminée. Par décret gouvernemental, le port du masque est aujourd'hui obligatoire dans les lieux clos : administrations, commerces, banques, etc., afin de contenir la circulation du virus et se protéger collectivement à travers ce geste citoyen. À Givors, cette obligation s'applique dans tous les services et administrations accueillant du public, mais également dans les équipements sportifs clos, l'accueil de l'espace nautique et lieux culturels tels que la Mostra ou le moulin Madiba (liste exhaustive ci-dessous). En cas de non-respect du port du masque, les contrevenants encourent une amende de 135 euros. Le port du masque est obligatoire : à l'accueil de la mairie, à la mairie annexe des Vernes, à la maison des usagers, au C.C.A.S, aux maisons citoyennes, à la Police municipale, aux services urbanisme, techniques, ressources humaines, logement et vie associative et événementielle, au Point Information Jeunesse, à la maison des seniors, à la Mostra, au moulin Madiba, au conservatoire et dans l'ensemble des équipements sportifs clos. ●



Après usage, les masques c'est à la poubelle !

La lutte contre la Covid-19 implique l'application des gestes barrières et le port du masque, mais aussi le civisme de chacun.

Les bons gestes concernant le traitement après usage des masques et gants utilisés pour lutter contre la propagation du Covid-19 relèvent du civisme de chacun. Il s'agit d'une question de santé publique. Les agents de la propreté de notre ville sont encore trop souvent confrontés à des masques et des gants abandonnés sur la voirie. Outre l'esthétique, le risque sanitaire est réel notamment pour les plus jeunes qui peuvent être amenés à manipuler inconsciemment ces déchets. C'est pourquoi, en cette période de lutte contre l'épidémie de Covid-19, nous vous rappelons que les mouchoirs, masques et gants doivent être préalablement placés

dans un sac correctement fermé, avant d'être obligatoirement jetés dans une poubelle. À noter : les masques chirurgicaux ne se recyclent pas. Ils sont composés de papier, de plastique, d'élastique et même parfois de métal. Les masques, comme les gants ou les mouchoirs, doivent être jetés à la poubelle avec les ordures ménagères, et non dans les bacs jaunes servant au tri. Enfin, pour atténuer les répercussions dramatiques de cette surconsommation de produits non recyclables, et dans un esprit écoresponsable, il est fortement conseillé d'utiliser, au quotidien, des masques en tissu lavables et réutilisables. ●



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



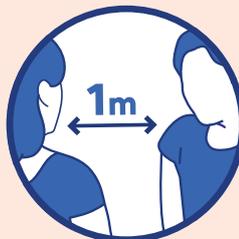
**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Éviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque dans les lieux clos
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Un conseil municipal placé sous le signe de l'ouverture

Organisé le 10 juillet dernier, celui-ci fait suite au conseil d'installation, du 3 juillet dernier, de la nouvelle majorité. L'occasion pour le maire, les adjoints et conseillers nouvellement élus de donner les premières orientations de la nouvelle mandature.

En préambule de ce conseil, organisé à la salle Rosa Parks en raison du maintien du protocole sanitaire, et comme l'avait annoncé le maire, Mohamed Boudjellaba, les différents présidents de groupe d'opposition purent s'exprimer dans un temps qui s'inscrit pleinement dans la démarche républicaine d'un lendemain d'élection. Ces prises de paroles se sont conclues par l'intervention du maire de la ville qui a ainsi détaillé les grandes lignes et les perspectives pour les années à venir : « Nous allons mettre en œuvre les 108 engagements du projet « Construisons ensemble ». Cela sera notre seule et unique ligne de conduite. Nous allons changer de fond en comble la façon de concevoir la politique à Givors et la manière dont les décisions sont prises. Nous avons la volonté de travailler avec tout le monde, en toute transparence, et vous nous jugerez sur notre action ».

Vers une urbanisation maîtrisée

C'est d'ailleurs en ce sens, et avec cette volonté de transparence, que le maire de Givors s'est d'ores et déjà prononcé sur le devenir du projet immobilier du plateau de Montrond. Un point sur lequel il a été clair : « j'ai discuté avec le promoteur immobilier et je lui ai exprimé la volonté de la majorité d'arrêter le projet en l'état ». Dans le même registre, Mohamed Boudjellaba a posé son droit de veto quant à la vente par les HCL à des promoteurs immobiliers du tènement de 8 hectares sur l'ancien site de la fondation Bertholon-Mourier. « Nous n'acceptons pas ce projet de construction de 60 à 70 logements. Nous allons demander à racheter ce terrain de 8 hectares pour concrétiser notre projet de lycée agricole et horticole » explique le maire de Givors, lequel précise



que « nous ne sommes pas déconnectés de la Métropole de Lyon. Son président est à l'écoute de nos propositions, j'espère qu'il en sera de même pour les HCL ».

Garantir la place de Givors à l'échelle du territoire

Plus technique, la deuxième partie du conseil municipal a été l'occasion de désigner, lors de votes, les représentants des différents syndicats, commissions et instances qui œuvrent en symbiose avec notre collectivité comme, le syndicat mixte du Gier Rhodanien (SyGR), le syndicat intercommunal des technologies de l'information pour les villes (SITIV), le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du bassin versant du Garon (Smagga), le syndicat mixte du parc naturel régional du Pilat ou encore le syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise (Sigerly). Au total, près d'une quinzaine de délibérations marquées par une volonté d'ouverture portée par la majorité. En effet, le premier magistrat de la ville a proposé aux élus d'oppositions de prendre part à l'animation de différentes instances, à l'instar du C.C.A.S, en ouvrant notamment à l'ensemble du conseil municipal la commission consultative des services publics locaux. De nombreux votes et désignations, qui après trois heures de débats et échanges, ont clos la séance publique du conseil municipal.

Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Projet de délibération n°1

de nomenclature

DÉLÉGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

APPROBÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

L'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales permet au conseil municipal de déléguer certaines de ses compétences au maire, pour la durée de son mandat. Le conseil municipal pourra mettre fin à ces délégations à tout moment.

Le but de ces délégations est d'accélérer la prise de décision des communes et d'éviter de convoquer le conseil municipal sur chaque demande.

11



SUR LE VIF

ANTICOR : les élus prennent position

Association fondée en 2002, ANTICOR lutte contre la corruption afin de rétablir l'éthique en politique. Son ambition est de réhabiliter le rapport de confiance qui doit exister entre les citoyens et leurs représentants politiques et administratifs. C'est dans cette optique que le maire de Givors, Mohamed Boudjellaba, a proposé à l'ensemble de ses adjoints d'adhérer et signer la charte de l'association ANTICOR. Parallèlement, ce dernier a demandé à l'administration d'établir une charte éthique *ad hoc* qui sera largement diffusée au personnel communal.

AU CŒUR DES DÉLIBÉRATIONS

Délégations consenties par le conseil municipal au maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCL)

L'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales permet au conseil municipal de déléguer certaines de ses compétences au maire, pour la durée de son mandat. Le conseil municipal pourra mettre fin à ces délégations à tout moment. Le but de ces délégations est d'accélérer la prise de décision des communes et d'éviter de convoquer le conseil municipal sur chaque demande. Le maire devra ensuite rendre compte au conseil municipal des actes accomplis en vertu de cette délibération. Ces décisions seront soumises aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations du conseil municipal portant sur le même objet. L'article L. 2221-23 du CGCL permet au maire de subdéléguer ces décisions à prendre à un adjoint ou à un conseiller municipal, sauf dispositions contraires dans la délibération. Le même article impose, le cas échéant, de prévoir expressément la possibilité pour le maire de subdéléguer ces décisions à un adjoint ou à un conseiller municipal, en cas d'empêchement du maire. Enfin, les délégations accordées peuvent faire l'objet d'une délégation de signature aux agents, dans les conditions prévues par les articles L.2122-18 et L.2122-19 du CGCL, à condition de le prévoir expressément dans la délibération. Au vu de ces dispositions, il a été proposé au conseil municipal de donner délégation à monsieur le Maire, pour la durée de son mandat.

28 voix pour et 4 abstentions (Givors en Grand)

Acquisition par voie de préemption d'un local d'activité au 15 rue Roger Salengro

La rue Salengro, et plus généralement le centre-ville de Givors, connaissent des difficultés du point de vue de la dynamique des locaux d'activités. Dans ce contexte, une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) a été réceptionnée en mairie en février 2020. Celle-ci concerne la vente d'un local d'activités en rez-de-chaussée de 60,50 m² pour un prix de 39 000 euros situé au 15 rue Roger-Salengro. Ce local est donc cédé à un prix attractif et dispose d'un emplacement stratégique à proximité de la place Camille-Vallin. De ce fait, il paraît opportun d'acquérir ce local dans une logique de redynamisation du centre-ville. La ville a donc demandé à la Métropole de Lyon, collectivité compétente en matière de droit de préemption urbain, d'acquiescer ce bien pour le compte de la ville. Dans ce cadre il revient à la ville l'obligation de préfinancer l'acquisition et de s'engager à assurer les frais que la Métropole de Lyon sera amenée à supporter. Il a été donc proposé au conseil municipal d'approuver le principe d'acquisition.

Unanimité

Aux arts, citoyens !

Après une période compliquée pour le secteur du spectacle vivant, et plus généralement pour la culture, en raison de la pandémie de Covid-19, la présentation de la saison culturelle 2020-2021, le 18 septembre prochain, apparaît comme une bouffée d'oxygène tant pour les structures et compagnies que pour les publics.



C'est une saison culturelle particulièrement riche qui sera présentée le vendredi 18 septembre lors d'un moment festif organisé au parc de la maison du fleuve Rhône. Une grande fête de la culture concoctée par la direction des affaires culturelles et la compagnie « Drôle d'équipage » du théâtre de Givors. Une soirée où bien évidemment l'ensemble des Givordin.e.s est convié, avec port du masque obligatoire.

Une belle soirée festive en perspective

Après une visite des nombreux stands des structures et associations culturelles, le public pourra assister à deux spectacles aussi originaux l'un que l'autre. Avec dans un premier temps, « La famille Morallès » et les aventures de Lola et Gaston : « un joyeux duo bancal du côté cérébral, mais pas complètement, qui pendant 45 minutes va se retrouver dans des situations ubuesques et déjantées ». En deuxième partie de soirée, Arti, « artiste feutriste depuis des générations » comme il se définit lui-même, proposera son spectacle « L'être recommandé », lequel oscille entre rires et émotions. Une soirée qui sera sous le signe du spectacle vivant, animée par le duo pailleté « Jonnie et Lili » et agrémentée comme il se doit de musique, grâce à la participation active de la philharmonique de Givors.

Grand retour du festival givordin

« Les Hommes forts » reviennent en mai 2021 ! Après son annulation cette année, la biennale des arts de la rue proposera, pour la prochaine édition, une programmation hétéroclite, fraîche et décalée pour le plus grand bonheur de tous. Vous y retrouverez du cirque, du théâtre, de la musique et bien évidemment la restitution du travail effectué durant l'année par les habitants dans le cadre des ateliers. ●



Une soirée en famille



Le lancement de la saison culturelle fera la part belle au théâtre, avec la nouvelle création de la compagnie « la famille Morallès » intitulée « Qui sommes nous-je ? » : une plongée dans l'univers complètement ubuesque et loufoque de la famille Morallès et plus particulièrement de Lola et Gaston, dont les aventures « circopéoticoclownesques » offrent des palettes de jeux à moult propositions et nous plongent dans un humour qui entretient un rire franc en évitant délicatement une dérision dévalorisante. ●

Pour l'amour de la musique

On ne la présente plus, elle est en quelque sorte l'âme musicale de notre ville. En effet, la Philharmonie de Givors va durant cette soirée encore nous étonner, nous surprendre avec son répertoire perpétuellement revisité et ses interprétations pleine de vie. ●

L'être recommandé



Arti est un artiste singulier qui s'est donné pour mission d'embellir et de coloriser tous les visages ternis par le gris de la morosité ambiante. Cependant, dans la rue, comme dans la vie, Arti cherche sa place, mais aussi la femme de sa vie. Commence alors une première correspondance qui s'avère complexe et peu aisée au point d'en devenir le point de départ d'une véritable aventure, qu'il partagera avec nous. ●

Programme

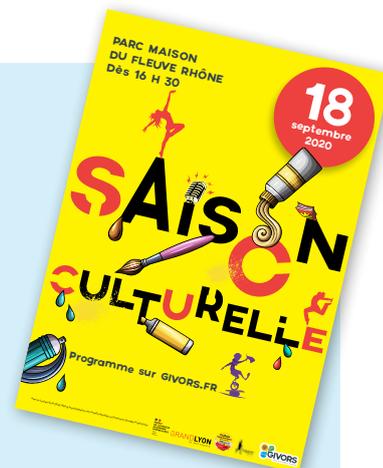
VENDREDI 18 SEPTEMBRE
à partir de 16h30

Lors de cette soirée, les associations et les équipements culturels de la ville présenteront leurs activités et proposeront des ateliers de pratique (musique, dessins, graff...) au parc de la Maison du Fleuve Rhône :

- 16h30 - 19h30 : Découverte des activités proposées par les équipements et les associations culturelles, restitution des ateliers de l'été, animation de street art...
- 17h : spectacle jeune public *Qui sommes-nous je ?* de la compagnie famille Morallès.
- 18h : spectacle en mouvement *Paillette !* par le collectif de la Cohorte.
- 19h : spectacle tout public *L'être recommandé* de la compagnie Carnage Productions.
- 20h : discours de Monsieur le Maire et des élus.
- 20h30 : after-musical assuré par la Philharmonie de Givors.

Une soirée familiale et conviviale ! Petite restauration et micro-brasserie artisanale sur place toute la soirée.

Gestes barrières et port du masque obligatoires



Un nouveau chef pour les Chœurs de Givors

Sébastien Vidal, nouvel enseignant du conservatoire de Givors, prend la direction des Chœurs en collaboration avec Pierre Vallin. Portrait.

Après une formation initiale au Conservatoire et à l'Université de musicologie de Saint-Étienne (violon, orchestre, direction de chœur, chant et composition), Sébastien Vidal décide de se consacrer pleinement à la direction de chœur suite à deux expériences extraordinaires : la rencontre avec un chef américain, André de Quadros, dont il apprécie sa capacité à « libérer une émotion bouleversante chez les choristes et le public » et un stage de chant en Pologne, pays dont la culture chorale est riche et ancienne. Admis au pôle supérieur de Rennes, il se forme au métier de chef de chœur, avec une ambition : « communiquer, conduire la musique et l'émotion par le corps et ses gestes ». Un rôle d'entraîneur qu'il conçoit en voulant « donner aux choristes une technique efficace, en permettant à chacun d'améliorer son expression vocale, montrer que la voix est plus belle lorsque l'énergie circule dans tout le corps : le chant ne provient pas uniquement des cordes vocales ! J'aime transmettre le principe de « corps chantant ». J'aime transmettre

l'importance du collectif : chanter tout en écoutant, pour accorder son énergie avec celle du groupe ».

De nombreux projets pour les Chœurs de Givors

Riches d'une histoire musicale à la fois ambitieuse et ouverte à tous, initiée il y a plus de 40 ans par le chef fondateur Pierre Vallin, les Chœurs de Givors souhaitent accueillir de nouveaux choristes. Baroque, classique, jazz, traditionnel, contemporain, le répertoire se caractérise par sa diversité de styles et d'ambiances, un atout selon le nouveau chef de chœur qui espère ainsi « préparer des concerts exaltants pour le chœur et le public, mener des projets avec les autres classes instrumentales et vocales du conservatoire ». Au programme cette année : une œuvre de Mozart avec orchestre, Kungala de Stephen Leek, Les fleurs et les arbres de Saint-Saens, Puti, Veja mate de Paul Dambis et une interprétation de Soulman de Ben l'Oncle Soul avec la Philhar. « Nous donnerons aussi le programme interrompu par la crise sanitaire :



le Gloria de Vivaldi, la Missa Tiburtina de Swayne, Abendlied de Rheinberger, O Magum Mysterium de Lauridsen et Ubi caritas de Duruflé » détaille Sébastien Vidal. ●

Si vous êtes intéressé.e, venez assister à l'une de leurs répétitions le mercredi de 20h à 22h30 au Conservatoire (3, rue Malik Oussékine). Contact : 06 85 49 16 www.chœursdegivors.fr

Une reprise dans la bonne humeur

Le théâtre de Givors rouvre ses portes le vendredi 9 octobre. Au programme pour cette soirée : 14 chansons, 18 instruments, 126 pirouettes burlesques, et deux clowns qui composent le « Duo Bonito ». Celui-ci va vous entraîner dans un spectacle déjanté comprenant une forte probabilité de dérapages clownesques. Aux frontières du music-hall, du théâtre et de l'univers de la chanson à risques, un nouveau concept initié par ce duo. Durant plus d'une heure, l'explosive chanteuse et le fantasque homme-orchestre vont proposer un récital, à la fois déjanté et drôle, qui a conquis le public, lors de plus de 200 représentations en France et à l'international. ●

Chansons à risques - Duo Bonito
Vendredi 9 octobre à 20h
Théâtre de Givors - rue Puits Ollier
À partir de 7 ans
Port du masque obligatoire
pour les + de 11 ans



Journées
européennes
du patrimoine

Découvrir la richesse et la diversité du patrimoine givordin

Venez nombreux les 19 et 20 septembre prochains découvrir la richesse et la diversité du patrimoine givordin lors de l'édition 2020 des journées européennes du patrimoine.

Les Journées Européennes du Patrimoine sont l'occasion de poser un regard différent sur notre ville, en visitant les lieux emblématique qui font l'identité de notre territoire. À Givors, comme partout en France et en Europe, les sites remarquables ouvriront leurs portes et dévoileront leurs secrets aux visiteurs : Saint-Nicolas, les Étoiles de Renaudie, la Mostra, la grande Mosquée de Givors. Différents lieux historiques, emblématiques ou insolites de notre ville à découvrir ou à redécouvrir entre amis ou en famille. À l'instar de la cité des Étoiles, véritable invitation aux flâneries urbaines, qui suscite pourtant toujours autant de curiosité. Vous pourrez d'ailleurs en comprendre la genèse et les choix architecturaux qui ont motivé l'architecte, Jean Renaudie, en visitant l'exposition qui lui est consacrée à la Mostra. Dans un autre registre, vous pourrez également vous plonger dans l'histoire passionnante de l'église Saint-Nicolas, lors de visites guidées organisées par l'association culturelle éponyme. Rencontrer l'équipe qui œuvre à la restauration des vitraux majestueux qui ornent cette église et apprécier le travail du facteur d'orgues de Givors qui finalise la fabrication d'un exemplaire unique en partance pour Séoul (Corée du Sud). À l'église Saint-Pancrace de Bans, l'association des Amis des arts proposera quant à elle une exposition des artistes Gérard Breuil et Gérard Mathie, dans le cadre unique de cette église romane du XII^e siècle.



Des trésors à (re)découvrir au cœur des nos quartiers

Notre histoire locale fait bien évidemment partie de notre patrimoine. Un bien immatériel, riche et vivant, qui chaque année, est mis à l'honneur. Ainsi après les quartiers de la Freydière et des Plaines, c'est le patrimoine, les savoir-faire et les talents du quartier de Canal-Thorez qu'il vous est proposé d'explorer, sur le modèle d'un écomusée éphémère de plein air. Une initiative construite par les habitants et les associations autour de quatre thématiques : le musée des sports

nautiques, le musée du confinement et des solidarités, le musée de l'éducation et le musée du projet urbain. Ils vous permettront de naviguer entre divers sites : le quai de la navigation, la maison des sauveteurs, le bassin de joute, l'église Notre-Dame, la roseraie Eau des Tours des roses, et d'en appréhender l'histoire. ●

Retrouvez l'intégralité du programme des journées européennes du patrimoine en pages 14 et 15 de votre magazine. Port du masque obligatoire pour les + de 11 ans



Articulée autour du thème de l'éducation, l'édition 2020 des journées européennes du patrimoine vous propose d'explorer et mieux comprendre l'histoire et le patrimoine de notre ville.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE du quartier Canal-Thorez !

Nous vous proposons d'explorer le quartier Canal sur le modèle de l'écomusée en plein air : de l'initiation à la joute à la dégustation de l'eau de rose, partez à la rencontre des habitants, découvrez leur histoire, leurs savoir-faire.

Un projet
conçu et imaginé
par les habitants,
pour les habitants

AU PROGRAMME

4 sites en plein air du samedi au dimanche de 14h à 18h !

➔ MUSÉE DE L'ÉDUCATION, ÉGLISE NOTRE-DAME DU CANAL

Expositions d'archives, rencontres

Avec la MJC, les Archives municipales, l'église Notre-Dame du Canal,
la grande Mosquée de Givors

➔ MUSÉE DES SPORTS NAUTIQUES, MAISON DES SAUVETEURS

Exposition, animations sportives et nautiques, visites animées par
les sauveteurs sur l'histoire de la joute, témoignages d'habitants

➔ MUSÉE DU CONFINEMENT ET DES SOLIDARITÉS, QUAI DE LA NAVIGATION

Atelier de couture, buvette, témoignages et photos d'habitants
pendant le confinement

Avec le Secours Catholique et le club photo de la MJC

➔ MUSÉE DU LOGEMENT ET DU PROJET URBAIN, PLACE DES TOURS THOREZ

Vente et dégustation de l'eau de rose, café souvenirs,
expositions, visite de la roseraie de Givors...

FÊTE DE QUARTIER DES TOURS THOREZ samedi 19 septembre de 15h à 20h

L'APRÈS-
MIDI

Ateliers d'initiation aux arts plastiques, au graff' et au développement durable, sports collectifs, tournoi de pétanque, jeux en bois et structures gonflables, buvette, distillation de l'eau de rose de Givors...

EN
SOIRÉE

restauration, musique et blind-test.

Avec les associations Eisenia, Ô Tour de nous, le Centre Social, la MJC, LMH, les services de la ville.

19/20

SEPT.

GIVORS AU FIL DE L'EAU

Toutes les animations sont gratuites
Port du masque obligatoire pour les + de 11 ans

AILLEURS DANS GIVORS

retrouvez les sites patrimoniaux à visiter

LES ÉTOILES DE RENAUDIE

VISITE GUIDÉE

Samedi 19 septembre à 16h
et dimanche 20 septembre à 14h

Visite guidée de la Cité des Étoiles de Jean Renaudie.

➔ Rendez-vous 10 min avant l'heure de départ prévue devant la mairie de Givors, place Camille Vallin

➔ Prévoir de bonnes chaussures (escaliers).

➔ Réservation obligatoire : direction.culture@ville-givors.fr / 04 72 49 18 18 (Direction des Affaires Culturelles).



EXPOSITION

Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 14h à 18h

Découverte de l'œuvre de Jean Renaudie (archives, vidéos...).

➔ À la Mostra, 3 rue du Suel



ÉGLISE SAINT-NICOLAS

RENCONTRE

Samedi 19 septembre de 14h à 18h

Découverte du travail de l'entreprise Thomas Vitraux en charge de la restauration des vitraux

➔ Église Saint-Nicolas

CONCERT

Samedi 19 septembre à 17h

« Et si un soir... »

Conversation Georges Sand et Chopin, avec G. Joubert et S. Galland au piano.

➔ Église Saint-Nicolas

VISITE LIBRE OU GUIDÉE

Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 14h à 18h

Retour en images sur la restauration des œuvres de l'église. Redécouvrez l'histoire de ce patrimoine remarquable.

➔ Église Saint-Nicolas

RENCONTRE

Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 14h à 17h

Découverte du métier de facteur d'orgue avec Michel Jurine. Présentation de l'instrument, du métier, des savoir-faire mobilisés.

➔ Église Saint-Nicolas

CONCERT

Dimanche 20 septembre à 17h

Ensemble Alcina : cantate et musique de Telemann, Capricornus, Haendel et Pachelbel.

➔ Église Saint-Nicolas

ÉGLISE SAINT-PANCRACE

EXPOSITION

Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 14h30 à 18h30

Exposition des œuvres de Gérard Mathie et Gérard Breuil par l'association Les Amis des Arts et présentation de l'église.

➔ Église Saint-Pancrace



Fête familiale aux tours Thorez

Cette année, à l'occasion des Journées Européennes du patrimoine, c'est le quartier Canal-Thorez qui est à l'honneur. Beaucoup d'animations sont prévues pour les petits et les grands. Le samedi 19 septembre, la ville organise une grande fête de 15 heures à 20 heures, au pied des tours. L'idée principale est de mettre en valeur les structures du quartier, ainsi que son dynamisme, tout en créant du lien social.

La fête aux tours Thorez, prévue au printemps, a été reportée pour cause de confinement et de ce fait, elle constituera l'évènement phare des Journées Européennes du Patrimoine. De nombreux services municipaux ont été associés à celui-ci, notamment la Direction des affaires culturelles ainsi que le service politique de la ville. Les autres partenaires sont : le Centre social, la MJC, l'association O tour de nous, l'association Eysenia...

Sont également de la partie le Service évènementiel, les Archives municipales, le Point Information Jeunesse (PIJ), Lyon Métropole Habitat et Sauvegarde 69 (éducateurs de rue). Le programme est varié pour satisfaire les petits et les grands : jeux gonflables, jeux en bois, atelier « développement durable », ateliers de dessin, ateliers graffitis auxquels s'adjoindront une buvette et une petite restauration.

La MJC organisera un « blind test » le soir et le PIJ aura son point infos. Les Archives municipales organiseront aussi une exposition sur le quartier, au cœur de la fête. Il y aura enfin de la musique, l'idée étant de faire venir les familles.

Mais surtout, le temps fort sera la distillation d'eau de rose avec un alambic, installé spécialement à cet effet.

Tout a été prévu pour assurer la sécurité sanitaire des participants : les distances prescrites devront être respectées et il y aura du gel hydro-alcoolique à tous les stands.

Le public devra venir avec un masque.

Plusieurs autres sites seront également ouverts à Canal : église, Maison des sauveteurs, quai de la navigation. ●

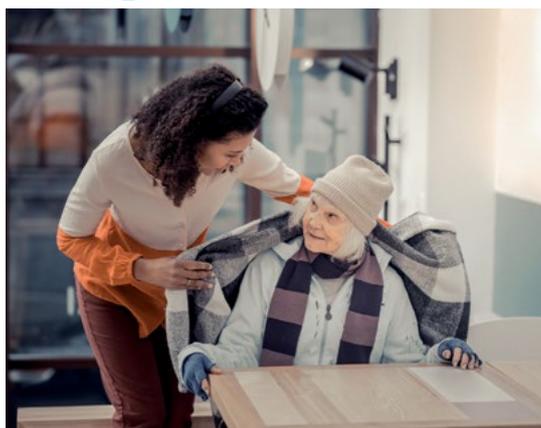
Renseignements :

direction.culture@ville-givors.fr

Port du masque obligatoire pour les + de 11 ans



Le Secours catholique œuvre contre l'exclusion !



Le Secours catholique, créé en 1946 par l'abbé Jean Rodhain, reconnu d'utilité publique en 1962 et situé 3 chemin du Gizard, à proximité du centre hospitalier, accueille tous les mardis, de 9h à 11h (période estivale) toutes les personnes désireuses de partager un moment de convivialité, d'échanger ou qui ont besoin d'une aide urgente sur le plan financier, sans distinction d'origine, de religion ou de catégorie sociale. On peut y partager un repas, y faire un peu de couture, mais également - pour les plus volontaires - du jardinage, le tout sous le regard et avec l'écoute de bénévoles.

Le Secours catholique est également présent régulièrement sur les marchés de la ville, où il assure la distribution de gâteaux. ●

Pour plus de renseignements :

Secours catholique : par téléphone au 04 27 44 19 88 ou par mail à l'adresse suivante : equipe.givors.690@secours-catholique.org



Soutenons nos commerces de proximité !

La commune de Givors dispose de nombreux commerces de proximité permettant de répondre concrètement et durablement aux besoins des Givordines et des Givordins.

Commerces d'alimentation, prêt-à-porter, boucheries, boulangeries, presse, fleuristes, pharmacies, opticiens, artisans, pressing, parfumerie, restaurants, bars/café, etc. : le panel est riche et large pour accéder à une offre de qualité et de proximité.



Les commerces de proximité présentent de nombreux intérêts : outre le fait qu'ils dynamisent et donnent vie aux quartiers où ils sont implantés, ils rendent de nombreux services aux habitants, sans même parler des emplois créés, très souvent au profit des habitants de notre ville.

Cela est apparu clairement avec le confinement, qui a incité chacun à éviter les zones de rassemblement, et tout particulièrement les grands centres commerciaux.

Si le commerce de proximité peut être utilisé comme dépannage, il est surtout l'occasion de découvrir des produits originaux et régionaux, choisis avec soin. Il s'inscrit dans une tendance de fond : celle de favoriser les circuits courts, jusqu'à encourager la relocalisation.

Forte de ce constat et en amont même de celui-ci, la nouvelle majorité

municipale accorde une importance toute particulière au développement des commerces de proximité, lourdement impactés par la crise sanitaire. Ce développement sera favorisé par les actions menées par la ville tout au long du mandat, mais il nous engage également toutes et tous : plus nous consommerons local et proche de notre domicile, plus notre ville sera attractive pour de nouveaux commerces.

Ces commerces sont essentiels pour le confort et l'agrément de tous les habitants, et notamment pour celles qui éprouvent des difficultés de déplacement. Mais ils sont également des lieux de vie, des lieux qui permettent de tisser entre les Givordines et les Givordins des liens et des solidarités.

Une ville plus animée est aussi une ville plus agréable et plus sûre, qui offre des possibilités de délasserment après le travail.

Tout le monde est gagnant alors, ensemble, soutenons nos commerces de proximité ! ●



Nouveau : ACTION s'installe à Givors !

Implanté depuis 2012 en France, le discountier néerlandais « Action » compte aujourd'hui près de 530 magasins sur le territoire national. Après des implantations à Saint-Priest, Saint-Bonnet de Mure, Lyon-Vaise ou encore Saint-Étienne, l'enseigne a décidé de s'implanter à Givors, à deux pas de la gare, rue Robespierre. « Cela fait plusieurs années que nous souhaitons nous installer sur la commune. Ce local de 900 m², idéalement situé à proximité des habitations, était disponible, et malgré les retards liés au confinement, nous sommes heureux de pouvoir ouvrir le 3 septembre, avec une vingtaine d'emplois à la clé », détaille Aurélien Garcia-Gomez, chef de projet pour la région sud-ouest. Après plusieurs semaines de travaux, le magasin ouvre ses portes et propose à ses clients près de 6 000 références à travers 14 catégories différentes dont 150 à 200 nouveaux produits chaque semaine. Bricolage, produits d'entretien, décorations, hygiène, sports, jardin, animaux, épicerie et boissons, la gamme de produits est large et les prix petits pour une stratégie simple, mais efficace : le prix et la surprise. ●

Action - rue Robespierre - Plus d'informations sur www.action.com



Un nouveau visage pour le « Victor Hugo »



Convivialité et disponibilité sont les maîtres mots de Benjamin Nietopiel. Ce trentenaire, dynamique et souriant, est surtout animé par le sens aigu du service. En effet, il a récemment repris à son compte le bureau de tabac-presserie, situé rue Victor Hugo. Un choix qui intervient après une longue expérience dans un commerce similaire. Sobriement appelé le « Victor Hugo », ce véritable commerce de proximité propose en plus des articles de tabac*, un choix important de narguilés, mais également une offre de services appréciables au cœur du quartier de Canal : presse, jeux de tirages et de grattage, PMU, Relais Click n' Go, mais également des boissons et confiseries. Un commerce vivant qui apporte un vent frais dans le quartier avec une nouvelle dynamique qui s'exprime par l'énergie d'entreprendre de Benjamin Nietopiel sur le pont 7 jours sur 7 : « j'ai réhabilité la façade de la boutique, afin de la rendre plus attractive. Pour cela j'ai travaillé avec des entreprises givordines : Promo Action et Demangel. Je tenais à les remercier pour leur professionnalisme. J'en profite également pour remercier grandement mon épouse et ma famille qui me suivent dans cette aventure ». ●

19, rue Victor Hugo / Ouvert 7 jours sur 7
De 6h à 20h et le dimanche de 6h15 à 13h

* Le tabac est dangereux pour votre santé et celle de votre entourage.

Premières livraisons pour « VRAC »

Le 15 septembre prochain, l'association « VRAC » qui valorise et organise les achats groupés de produits de qualité issus de l'agriculture paysanne, biologique et équitable à bas prix va organiser ses premières distributions à destination de ses adhérents. En effet, installée depuis quelques mois au cœur des Vernes, en collaboration

avec le centre social Jacques Prévert et la ville de Givors, l'association qui milite également pour les circuits courts et la réduction des emballages superflus, va ainsi répondre à ses premières commandes et démontrer qu'il est possible de consommer autrement, notamment grâce à la participation des habitants dans l'animation du réseau. ●



Complexe
cinématogra-
phique

L'acte de vente des terrains est signé !



Étape importante et décisive pour l'implantation du complexe Mégarama, l'acte officiel de vente des terrains sur la ZAC de VMC a été paraphé, le 30 juillet dernier, par Mohamed Boudjellaba, maire de Givors, et Olivier Labarthe, directeur général adjoint de Mégarama. « C'est un enjeu important pour notre ville. Avec à la clé quinze emplois directs, une cellule de restauration et sept

salles de cinéma. J'ai d'ailleurs demandé à la société Mégarama d'avoir une convention avec la ville de Givors afin de prioriser l'emploi local, notamment avec les entreprises du bassin givordin » détaille le maire de la ville. Prévu dans les prochains mois, le démarrage des travaux permettra à terme aux Givordin.e.s d'accéder à une nouvelle offre culturelle de qualité et de proximité. ●



Finances
publiques

Nouveau service de paiement de proximité



La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler ses impôts, amendes ou factures de service public. Depuis le 28 juillet, les usagers ont accès à ce nouveau dispositif de « paiement de proximité », permettant de régler ses factures chez les buralistes agréés, par carte bancaire, sans limitation de montant, ou en numéraire pour un montant inférieur ou égal à 300 euros. Pour ce faire, rien de plus simple : sur chaque facture concernée par cette prestation est apposé, généralement

en bas à gauche de l'avis, un QR code (datamatrix) ainsi que la mention « payable chez le buraliste ». Un codage qui lorsqu'il est scanné permet d'identifier l'utilisateur et sa créance, tout en garantissant la sécurité et la confidentialité des informations. Une fois la transaction validée, l'utilisateur se voit remettre un justificatif de paiement, nominatif si celui-ci le demande. ●

Buralistes agréés :

- Tabac-Presses : 33, rue Jean-Lignonnet
- Tabac : 1, rue Roger-Salengro
- Tabac : 3, rue Edouard-Idoux

Zoom sur les chantiers

De nombreux travaux, en lien avec les services de la ville et de la métropole, sont actuellement en cours ou vont prochainement démarrer dans notre ville. Afin de minimiser les désagréments, la ville de Givors a pris, par arrêtés, l'ensemble des mesures nécessaires afin de règlementer la circulation et le stationnement aux abords immédiats des chantiers.

✓ École Joseph Liauthaud

Pour l'école Joseph Liauthaud, construction de deux salles de classes et sanitaires en bâtiment modulaire.
Coût : 420 000 € TTC.
Livraison pour la rentrée.

➤ Avenue Danielle Casanova

Construction d'un immeuble multiservice Avec 17 logements en accession sociale adaptés aux seniors, l'implantation de l'agence locative Lyon Métropole Habitat, une salle polyvalente et l'installation d'une crèche de 36 berceaux.
Livraison prévue début 2021.
Coût total : 5,9M€, dont 1,4 M€ supporté par la ville, le reste étant à la charge de LMH



➤ Cheminée des verriers

La cheminée des verriers est un ouvrage séculaire, symbole de l'histoire industrielle de Givors. Solide, il a résisté à l'épreuve du temps. La ville a toutefois fait réaliser un diagnostic complet de cet ouvrage pendant l'été.

➤ Gare de Givors ville

Création d'environ 200 places, cheminements piétons, nouveaux espaces sécurisés, traitement paysager et vidéoprotection.
Fin des travaux prévue en mars 2021, le parking comptera alors près de 600 places.
Coût : 3,7 M€ (financé par la Métropole de Lyon)



➤ Rue Émile Zola

Construction d'un immeuble
Jusqu'au 11 octobre 2020, en raison de l'installation d'une grue, la circulation portant sur la voie reliant la rue Émile Zola à la rue Jacques Prévert s'effectuera sur chaussée rétrécie, par alternat avec une vitesse limitée à 30 km/h.

➤ Extension du réseau de chauffage urbain

Le chantier d'extension du chauffage urbain se poursuit.
Attention, la circulation peut être perturbée dans les portions suivantes :

- Avenue Youri Gagarine,
- chemin de Gizard
- Montée des Autrichiens

Coût total des extensions du réseau et de la nouvelle chaufferie bois : 7M€ (financé par le délégataire EGMI)

Une coupure en énergie aura lieu le 15 septembre 2020 de 8h à 18h dans le quartier des Vernes.



➤ Groupe scolaire Simone Veil

Poursuite des travaux avec la rénovation du bâtiment existant qui accueillera les futurs locaux de l'école élémentaire (4 classes, salle de sport, sanitaires) et sera livré dans les semaines à venir

✓ Théâtre du vieux Givors

Optimisation de l'installation électrique et aménagement du théâtre pour recevoir des personnes à mobilité réduite, dont la mise en place d'un ascenseur.
Coût : 300 000 €.

✓ École maternelle Romain Rolland

Les sanitaires de l'école ont fait l'objet d'une réfection pour un coût de 83 000 € TTC. La livraison a eu lieu à la rentrée.



Espace nautique ↪

Création de vestiaires provisoires à l'espace nautique de Givors en prévision de la démolition des vestiaires existants. Livraison prévue le 21 septembre 2020.



École Presqu'île ✓

Un chantier important à l'école maternelle de la Presqu'île avec refecton de la toiture, ravalement de la façade et étanchéité des terrasses pour un coût de près de 200 000 € TTC a été effectué pendant l'été. La livraison a eu lieu à la rentrée.

Place Carnot, rue R. Salengro, ↪ rue C. Simon et rue J Longarini

Construction de canalisation et travaux d'assainissement Jusqu'au 30 octobre 2020, réglementation de la circulation et du stationnement portant sur la rue Charles Simon, la place Sadi Carnot, la rue Roger Salengro et la rue Joseph Longarini

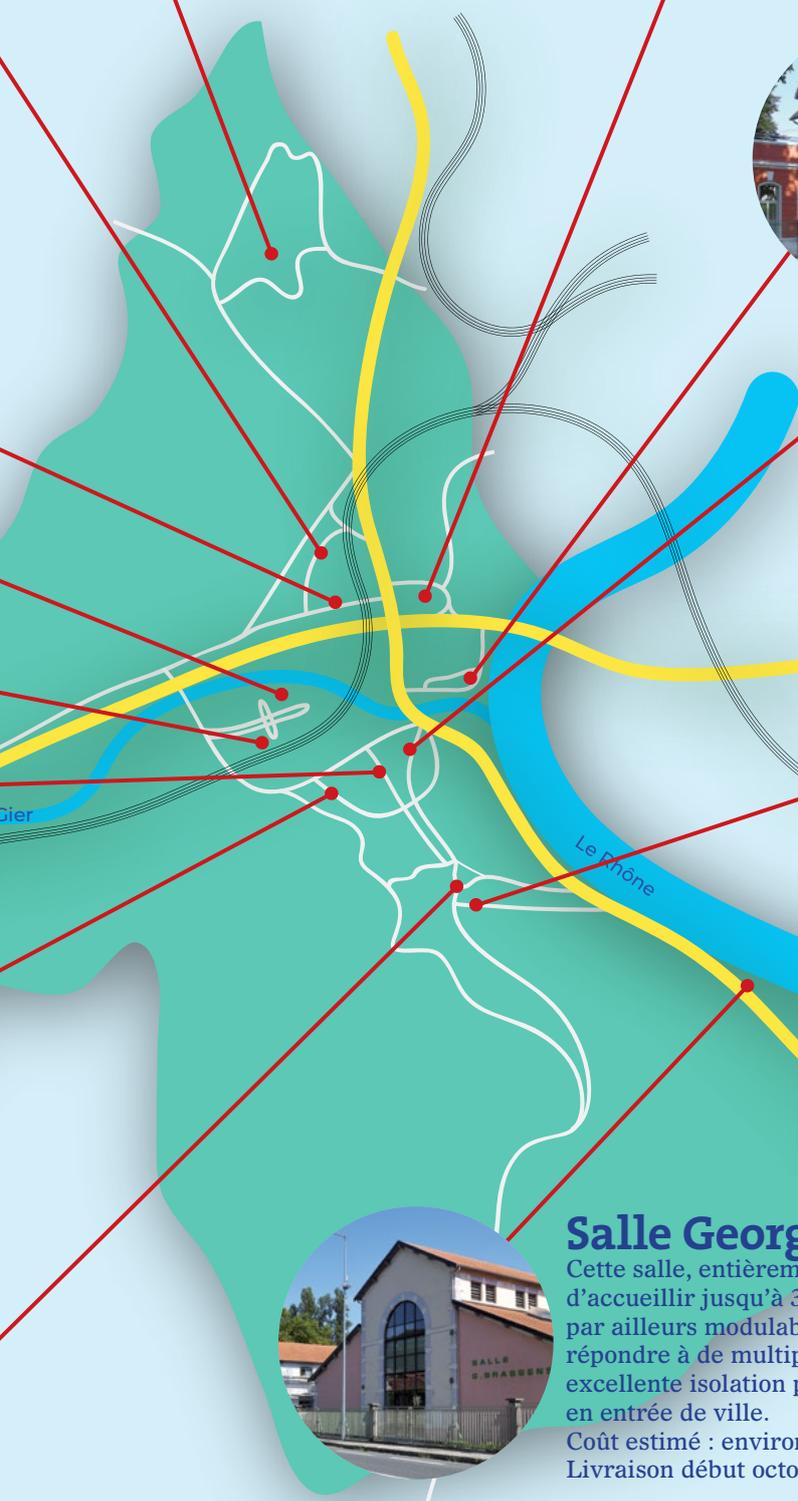
Rue Puits Ollier ↪

Travaux d'étanchéité Jusqu'au 25 septembre 2020, la circulation, rue Puits Ollier est interdite sauf pour l'accès au parking où la circulation s'effectuera en double sens, avec une vitesse limitée à 10 km/h, dans sa section comprise entre la sortie du parking en sous-sol et la rue de l'Égalité.

Salle Georges Brassens ↪

Cette salle, entièrement rénovée, permettra d'accueillir jusqu'à 300 personnes. Elle est par ailleurs modulable. Elle a été conçue pour répondre à de multiples usages et jouit d'une excellente isolation phonique. Esthétique soignée en entrée de ville.

Coût estimé : environ 2 M€. Livraison début octobre.



Réengager le dialogue et la concertation

Comme il s'y était engagé, le nouvel exécutif a stoppé, en l'état, le projet immobilier du plateau de Montrond. Explications.

La nouvelle municipalité a acté en l'état l'abandon du projet immobilier du plateau de Montrond. Pour mémoire, ce programme immobilier, qui a fait débat, comprenait 44 maisons individuelles de type 4 et type 5 avec garage dont 22 logements jumelés de 80m² avec garage accolé, 10 logements jumelés de 88 m² avec garage intégré et 6 logements de 80 m² avec garage intégré. Le deuxième lot concernait 40 logements collectifs T2/T3 comprenant terrasses ou jardins.

Ouvrir le dialogue avec les habitants

Après avoir rencontré le promoteur immobilier pour lui signifier l'arrêt du projet en l'état, le maire de la ville a souhaité que des réunions publiques soient organisées avec les habitants du Plateau de Montrond et des pentes pour repenser collectivement les contours d'un nouveau projet immobilier sur ce lotissement. Avec des engagements clairs : le nouveau projet ne comportera pas de logement collectif et devra



nécessairement s'inscrire dans une démarche de développement urbain raisonné, réfléchi, et éco-responsable.

La première réunion aura lieu le mardi 29 septembre à 18h30 à la salle Roger-Tissot. ●

Une nouvelle ambition pour l'espace nautique



L'opération de reconstruction du centre nautique initialement prévue va changer d'orientation. En effet, la municipalité souhaite revoir et redimensionner le projet, dont le coût prévisionnel était de 3 millions d'euros, pour se concentrer sur la mise aux normes de la partie « vestiaires », douches et accueil. Avec un renforcement de l'accessibilité et plus de confort pour les usagers. Une décision qui va dans le sens d'un espace nautique, moins énergivore et à l'échelle de notre ville, dont la vocation première restera l'enseignement de la natation aux jeunes Givordin.e.s. Les économies ainsi réalisées permettront de financer d'autres projets structurants pour le développement de notre ville. ●

Espaces verts

Ensemble, embellissons notre ville

La nouvelle majorité municipale accorde une importance toute particulière au cadre de vie et à son embellissement, et souhaite renforcer les efforts en ce domaine pour améliorer l'image de la ville. Un objectif qui passe nécessairement par une attention particulière apportée au fleurissement de la traversée des quartiers, du parking du gymnase Jacques Anquetil, l'aménagement des massifs floraux en entrées de ville, des ronds-points, notamment celui de Montrond, à la diversité des compositions, au renouvellement et à la diversification du patrimoine arboré et arbustif. Avec, à moyen terme, la création d'îlots de fraîcheur, permettant entre autres de lutter contre les effets de la canicule en milieu urbain. Un projet est d'ailleurs à l'étude pour le square Étienne-Abeille avec la plantation d'arbres fruitiers, de légumes et de plantes aromatiques.

Végétalisation des cours d'école et préservation des ressources

Parallèlement, et dans le cadre de son plan de mandat 2020-2026, la municipalité entend promouvoir et soutenir les actions visant à végétaliser l'ensemble des écoles pour en finir avec le « tout bitume ». Elle entend également préserver les ressources naturelles, telles que l'eau, en généralisant l'usage de l'irrigation « intelligente » et connectée, beaucoup plus économe et efficiente. Une stratégie d'embellissement de notre ville qui passe également par le respect du travail fourni par les agents de la ville : un rappel nécessaire, car les incivilités, et notamment le vol de plantes, viennent trop souvent gâcher ce beau travail. ●



N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, à poser vos questions, et à nous envoyer vos photos sur vos observations, positives ou négatives, mais toujours dans un esprit constructif.

Par téléphone : 04 72 49 18 18

Par mail : accueil.unique@ville-givors.fr

Éclairage public

La municipalité rallume la lumière

Depuis le 1^{er} septembre, l'éclairage public nocturne est de nouveau actif sur l'ensemble de la commune. Un engagement de la municipalité dans son plan de mandat 2020-2026 en réponse aux nombreuses demandes d'habitants, mais également des forces de l'ordre et de secours.



Pour autant, il ne s'agit pas simplement d'activer le dispositif d'éclairage public nocturne sans se soucier de la suite. En effet, la municipalité va s'engager dans les prochains mois dans une vaste campagne de concertation

dans les quartiers, au plus près des Givordin.e.s. Il y sera bien évidemment question d'éclairage public nocturne, de sécurité, d'économies d'énergie et de protection de notre environnement, avec pour objectif : trouver le compromis idéal qui saura concilier ces quatre axes.

Un plan pluriannuel pour la modernisation de l'éclairage

À Givors, il existe près de 4 200 points lumineux pilotés au moyen d'une centaine d'armoires électriques. Un système complexe et énergivore qu'il convient de repenser dans sa globalité, notamment au travers d'un maillage lumineux élaboré sur la base de l'éclairage LED. Plus économique et adaptée à un éclairage « intelligent », celle-ci va permettre, à terme, des économies d'énergie et une gestion plus efficiente de l'éclairage sur le territoire. La question environnementale sera bien évidemment prégnante dans l'équation, c'est pourquoi, la municipalité va étudier les dispositifs existants ou déjà mis en place dans d'autres communes, pour une transition en douceur. Elle sera prochainement détaillée à la population et fera l'objet d'un plan de financement pluriannuel. ●



La propreté de notre ville c'est l'affaire de tous !

Attente forte des Givordin.e.s, soucieux de leur cadre de vie et du respect de notre environnement, la propreté de notre ville est une priorité.

La propreté est une problématique que la majorité municipale entend prendre à bras-le-corps en combattant fermement les incivilités du quotidien, et plus particulièrement les dépôts sauvages qui empoisonnent la vie des habitants. Papiers jetés par terre, chewing-gum, mégots, dépôts sauvages... autant de mauvaises pratiques que chacun peut, par des gestes simples et quotidiens, combattre activement afin de faire de Givors une ville propre et respectueuse de son environnement.

Un service en première ligne

Si la propreté est l'affaire de tous, force est de constater que ce sont les agents du service « propreté-cadre de vie » qui sont en première ligne, en intervenant quotidiennement sur cette question primordiale. Un travail de proximité, certes parfois ingrat, mais fondamental, rendu plus difficile encore par les épisodes caniculaires, mais également par le contexte de pandémie de Covid-19. En effet, les agents communaux chargés de la propreté de la ville doivent faire face à une recrudescence d'abandon de masques et gants sur la voie publique. Cette situation dépasse le seul aspect esthétique et devient une question prioritaire de santé publique. Aussi chaque geste compte pour notre ville, et il s'agit d'un effort collectif pour lutter contre cette incivilité qui dégrade notre cadre de vie et le bien-vivre ensemble.

Améliorer la coordination entre les acteurs opérationnels

Ce sujet a été longuement évoqué par le maire de Givors, Mohamed Boudjellaba, lors de sa rencontre avec Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon. En effet, les deux élus ont discuté des problématiques



de propreté pour établir, tant au niveau local que métropolitain, un plan d'action visant à accentuer la réactivité et améliorer la coordination opérationnelle entre les différents services, « afin de trouver des solutions collectives ». Il s'agira dès lors d'identifier les points noirs sur le territoire, de faire remonter l'information, d'adapter l'intervention selon qu'il s'agisse d'un secteur ville ou métropole, d'informer et sensibiliser aux bonnes pratiques, mais également de sanctionner lorsqu'il y a une infraction. Pour rappel, le dépôt sauvage est un délit qui tombe sous le coup de la Loi. Les contrevenants s'exposent à des amendes variant entre 150 et 1500 euros, auxquels s'ajoutent les frais relatifs à l'élimination des déchets. Alors que, simple et gratuite, l'utilisation de la déchetterie permet d'éviter d'avoir recours à ce genre de pratiques illégales.

Un problème récurrent : les dépôts sauvages

Par conséquent, une attention toute particulière sera portée par la municipalité sur les dépôts sauvages. Un problème récurrent qui cause des dégâts irrémédiables à l'environnement, mais peut aussi avoir de graves conséquences sur la santé des populations ou la salubrité publique, surtout lorsqu'il s'agit de déchets spécifiques à des activités professionnelles. C'est pourquoi, dans ces cas précis, la verbalisation sera systématique, aidée en cela par la vidéo protection existant sur le territoire ainsi que par le travail de la Police municipale, et plus largement celui des agents communaux. Un investissement au quotidien, qui nécessite également le civisme de chacun, afin de veiller à la propreté de notre commune, car la propreté est et doit rester l'affaire de tous. ●



Prévention
Sécurité

Incivilités : les élus en première ligne !

En assumant pleinement la délégation « prévention-sécurité », le maire de Givors, Mohamed Boudjellaba lance un signal fort en matière de lutte contre toutes les formes d'incivilités. Un axe majeur de son plan de mandat. Explications.

Conscients des difficultés liées aux incivilités rencontrées par nos concitoyens sur certains quartiers, le maire et les élus ont décidé de redoubler d'efforts pour lutter efficacement contre ce fléau. Avec en premier lieu, le renforcement de l'équipe de la Police municipale qui passera nécessairement par le recrutement de nouveaux agents. Mais également des moyens supplémentaires, à l'image des nouveaux locaux situés place Jean-Jaurès, qui offrent désormais la possibilité d'accueillir le public, les mardis et jeudis matins. Les missions des agents seront quant à elles recentrées sur les incivilités et autres manquements à la sécurité des personnes et des biens (rodéos, feux d'artifice, dépôts sauvages, nuisances sonores), avec une attention à la prévention, mais également un volet répressif pleinement assumé.



L'insécurité et la lutte contre les incivilités au cœur des engagements de la municipalité. Comme ci-dessus, lors d'une rencontre initiée par le maire en présence des habitants, des élus et des représentants de Nexity et le bailleur social 3F.

Travailler de concert avec l'État et les maires des communes voisines

Parallèlement, le maire de Givors a écrit au Préfet de Région, Préfet du Rhône, et a sollicité une entrevue avec Thierry Suquet, nouvellement nommé préfet délégué pour la défense et la sécurité, afin de demander plus de moyens pour Givors. Une rencontre à laquelle le premier magistrat de la ville a souhaité associer son homologue de Grigny, Xavier Odo, en raison de la circonscription Givors-Grigny dont dépend le commissariat. La finalité

étant, à court terme, « d'engager un cycle de discussions avec l'ensemble des élus et représentants de l'État afin de répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens, dans l'intérêt de notre ville ».

Le civisme pour mieux vivre ensemble

Afin d'assurer une veille citoyenne, le dispositif « tranquillité nocturne » a été activé. Son équipe a arpenté, durant la période estivale, les différents quartiers de la ville, assurant ainsi une présence préventive, veillant au respect des

règles de civisme sur l'espace public et déminant d'éventuels conflits. Une présence et une action reconnue qui ne doivent pas faire oublier les règles de bons sens, en matière de mieux vivre ensemble. Des règles qui s'appliquent à tous par arrêté municipal. Elles stipulent que l'usage des pétards, les barbecues sur l'espace public ou encore les nuisances sonores sont strictement interdits et que les contrevenants s'exposent à de fortes amendes. ●

Service
public
communal

Première rencontre avec le personnel



À l'initiative du maire de Givors et de son équipe, le personnel communal a été réuni, le 16 juillet dernier, salle Roger-Tissot, pour évoquer ensemble la feuille de route de la nouvelle majorité. Celle-ci sera, comme l'a évoqué Mohamed Boudjellaba, maire de Givors, ancrée, dès la rentrée, dans les changements tant au niveau de la gouvernance que dans les méthodes pour mettre en œuvre le plan de mandat 2020-2026. Il s'agit, selon ces termes, « d'offrir, au travers de nos services publics et la compétence de terrain des agents communaux, le niveau de prestation attendu par les habitants ». La rencontre s'est poursuivie par la présentation des élus et de leurs délégations respectives, puis par un moment convivial où chacun a pu rencontrer son élu de secteur. ●

Une rentrée sportive sur les starting-block !

Septembre est la période des inscriptions dans les 40 clubs sportifs recensés sur la commune. Le point sur quelques-uns d'entre eux qui nous ont transmis leurs informations.

SOG Basket

Après une saison tronquée, le SOG basket souhaite développer l'activité club et l'école de basket. De plus, le club développera une activité « basket santé » pour toutes les personnes qui ne peuvent pratiquer une activité sportive ordinaire, mais qui souhaitent toutefois effectuer des exercices physiques adaptés. Enfin, et pour la 3^e année consécutive, le partenariat avec le club de Chasse-sur-Rhône est reconduit, permettant d'avoir une équipe masculine et féminine dans chaque catégorie. ●

Pour tout renseignement et inscription : www.club.quomodo.com/sogbasket-officiel

SOG Judo

Les stages de judo ont repris depuis lundi 24 août et les inscriptions sont ouvertes à partir du mardi 1^{er} septembre. Les sections annexes : aikido, musculation, sambo... ouvrent également. Dès octobre, les championnats reprendront si les conditions sanitaires le permettent, car le judo est un sport de contact. Un certificat médical sera exigé pour les inscriptions, directement au club. ●

Pour tout renseignement : www.sogivorsjudo.com



Vélo club Givordin

Le Vélo Club Givordin a organisé des sorties jeunes cet été. Après avoir gravi le Mont Ventoux le 16 juin, Adrien Laurent, Enzo Lachise et Coline Mourt avaient décidé de s'attaquer ce 4 août à la mythique montée de l'Alpe d'Huez. Un vrai exploit pour ces 3 jeunes de 15 et 16 ans qui pratiquent le cyclisme depuis peu de temps. Espérons que cette aventure engendrera une vocation de futurs champions ! ●

Pour tout renseignement : www.veloclubgivordin.blog.free.fr

Toutes les disciplines sportives se pratiqueront dans le respect des règles sanitaires édictées par le ministre des sports ainsi que les règles fédérales propres à chacune d'entre elles, notamment : port du masque obligatoire pour tous, respect des distances de sécurité et respect des entrées et des sorties spécifiques.

Retrouvez toutes les informations concernant les inscriptions dans les clubs sportifs givordins sur notre site givors.fr

Affronter les champions

En prévision du grand rendez-vous olympique de 2024, notre commune a reçu l'an passé le label « Terre de jeux 2024 ». L'objectif de la ville est de faire partie d'un réseau autour de la préparation des jeux olympiques et de promouvoir son esprit. Il est possible de devenir « acteur ou actrice des jeux » et de les vivre de l'intérieur dès l'âge de 15 ans...

Quatre ans pour découvrir les champions, les valeurs du sport, pour apporter des idées, pour s'impliquer dans cet événement unique que seront les J.O. de Paris. Ce qui est proposé aujourd'hui aux jeunes Givordins en s'inscrivant sur le site www.paris2024.org afin, par exemple, de devenir relayeur de la flamme, de courir le marathon sur le même parcours que les athlètes, s'engager en tant que volontaire, plonger au cœur du carré de supporters... Givors, ville sportive labellisée, se doit

de participer à cette grande épreuve à travers ses pratiquants sportifs. À partir de septembre, il sera possible de « défier » la judokate française la plus titrée de l'histoire, Clarisse Agbegnenou, puis les athlètes et sportifs Martin Fourcade (biathlète), Renaud Lavillenie (saut à la perche), Kevin Mayer (décathlon) et bien d'autres. ●

Plus d'informations sur www.paris2024.org/fr/ et givors.fr



Informations municipales

ALSH
La Rama

Top départ pour les inscriptions



Depuis le 29 août, les parents peuvent inscrire leurs enfants aux nombreuses activités proposées au sein de l'ALSH de la Rama les mercredis du premier trimestre, c'est-à-dire du 16 septembre au 16 décembre 2020. Inscription directe, auprès des agents du guichet unique en mairie et à l'annexe des Vernes suivant les horaires d'ouvertures sur rendez-vous uniquement au 04 72 49 18 18.

En ce qui concerne les pré-inscriptions pour les vacances de la Toussaint (du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre 2020), elles auront lieu du samedi 12 au mercredi 16 septembre 2020 sur le site de la ville par le biais d'un formulaire ou au guichet unique et à l'annexe des Vernes suivant les horaires d'ouvertures (sur rendez-vous uniquement). Les réponses seront rendues entre le 23 septembre et le 3 octobre 2020.

Plus d'informations auprès de la direction des âges de la vie au 04 72 49 18 18.

Jeunesse

Un premier pas dans le monde du travail

Cet été, 25 jeunes ont été recrutés dans les différents services communaux dans le cadre du dispositif « Mon premier emploi » initié par la ville.

Il offre à ces jeunes de 17 ans un premier contact avec le monde du travail et leur permet de se faire un petit « pécule » pour financer leurs études, permis, BAFA, vacances, etc... L'occasion également de mieux connaître l'institution communale et le service public à travers cette première expérience professionnelle. ●



LE MAIRE

MOHAMED BOUDJELLABA

Sur rendez-vous : Cabinet du Maire et des élus
au 04 72 49 18 18 ou accueil.unique@ville-givors.fr



Pour envoyer un courriel aux adjoints et conseillers, tapez son prenom.nom suivi de @ville-givors.fr
Exemple : Sophie Laporte : sophie.laporte@ville-givors.fr

ADJOINT(E)S AU MAIRE

LAURENCE FRÉTY : Finances, Ressources humaines et Égalité Femmes Hommes, Qualité de service

FOUED RAHMOUNI : Insertion, Politique de la Ville, Lutte contre les discriminations, Economie sociale et solidaire

DALILA ALLALI : Santé, Développement économique, commerces

CYRIL MATHEY : Mobilités, Transitions

NABIHA LAOUADI : Urbanisme, Habitat, Droit (sauf accès au droit)

Loïc MEZIK : Sport, Jeunesse

FRANÇOISE BATUT : Solidarité, Action sociale, Qualité de vie des aînés

AZDINE MERMOURI : Éducation, Développement numérique, Démocratie locale

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

SOLANGE FORNENGO : Patrimoine

ABDELKADER BRAHMI : ERP

MARTINE SYLVESTRE : Animation auprès des aînés

MICHEL GOUBERTIER : Accès au droit

ALIPIO VITORIO : Marchés forains

DELPHINE PAILLOT : Petite enfance

VANESSA KESSAR-VALLIENNE : Enfance

TARIK KHEDDACHE : Vie associative

SABINE RUTON : Handicap, État Civil

CHRYSTELLE CATON : chargée de mission (Alimentation, Sécurité alimentaire)

AUDREY CLAUSTRE : Protection animale

BENJAMIN ALLIGANT : Voirie, espaces verts

GRÉGORY D'ANGELO

CONSEILLERS MUNICIPAUX

GRUPE GIVORS EN GRAND

CHRISTIANE CHARNAY

SÉBASTIEN BERENGUEL

CÉCILE BRACCO

FABRICE NOTO

GRUPE GIVORS FIÈRE

ANTOINE MELLIES

MARIE BERLANDE

FABRICE RIVA

ÉMILIE FERNANDES RAMALHO

GRUPE UN AVENIR POUR GIVORS

LAURENT DECOURSSELLE

VALÉRIE BECCARIA

ALEXANDRE COUCHOT

La commune recherche toujours des médecins et des pédiatres



La municipalité de Givors lance une opération pour attirer des médecins et des spécialistes à Givors et faciliter leur installation sur notre territoire. La ville entend mettre en œuvre l'ensemble des moyens à sa disposition pour agir comme facilitateur (mise à disposition de locaux, aides à l'installation, etc.), avec la volonté de multiplier les relais d'information. Les Givordin.e.s sont d'ailleurs invités à relayer massivement cette information, laquelle sera également diffusée sur les réseaux spécialisés. Tout praticien intéressé peut contacter la ville qui se fera un plaisir de l'accompagner. ●

Pour toutes informations ou renseignements
04 72 49 18 18 ou contacter par courriel :
fatiha.chakli@ville-givors.fr



Adresses utiles

HÔTEL DE VILLE

Place Camille Vallin,
BP 38 - 69701 Givors Cedex

☎ 04 72 49 18 18

Ouvert au public :

lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :

08:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30.

Antenne des Vernes (uniquement sur rdv)

place du général de Gaulle

☎ 04 72 49 18 18

mardi : 10:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30.

Mercredi, jeudi, vendredi :

8:30 > 12:00 | 13:30 > 17h30

Samedi : 09:00 > 12:00

Service à la famille (uniquement sur rdv)

Mardi : 10:00 > 12:00 | 13:30 > 17:30.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

08:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30

CCAS

place Jean Jaurès

Lundi, mardi, mercredi, jeudi :

08:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30

Vendredi : 08:30 > 12:00



VIVRE À GIVORS

Fabrication : **Public Imprim®**,
BP 553 - 69637 Vénissieux Cedex
Distribution : **Mairie de Givors**
☎ 04 72 49 18 18

Publicité :
vivreagivors@ville-givors.fr

Responsable de la publication :
Mohamed Benmessaoud
☎ 04 72 49 18 18
Mail : vivreagivors@ville-givors.fr

Directeur de la communication :
Saïd Ayad ☎ 04 72 49 18 18

Rédaction :
Mohamed Benmessaoud
& **Arnaud Demaison**
Maquette : **Julie Espana**
Photos : **Jacques Del Pino**,
Mohamed Benmessaoud, D.R.

État civil

du 30 juin au 24 août 2020

AVIS DE NAISSANCE

GSOUMA Salah	RAHMOUNE Mohamed-Assile
DE SANTA Alycia	GORI Maria
CHEMINET Viktor	HAMIMED Nahia
FRAH Aksil	BAHEMMI Lamia
STEPHANOU Cécilia	GAY Kaïs

AVIS DE DÉCÈS

MOUSSET Robert, décédé le 9 juillet 2020 à 92 ans
 CURIAL Patrick, décédé le 28 juillet 2020 à 65 ans

AVIS DE DÉCÈS

du mois de mars 2020 ayant donné lieu à une autorisation de publication en juillet 2020
 GRIMALDI Francisca, décédée le 14 mars 2020 à 87 ans

Informations relatives à la publication des carnets de l'État-civil

Conformément à la récente réglementation relative à la protection des données (RGPD), les publications dans la presse d'informations, et donc dans ce *Vivre à Givors*, relatives à la vie privée telles que des avis de naissance et de décès sont des données qui nécessitent l'accord des intéressées ou de la famille.

Infos pratiques

PHARMACIENS DE GARDE

Désormais pour connaître votre pharmacien de garde, il vous faudra composer le 3237.

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers ☎ 18
 Police ☎ 17
 Numéro urgence ☎ 112
 Samu, urgences médicales ☎ 15
 Police municipale ☎ 04 72 49 18 18
 Centre Hospitalier Montgelas
 Accueil ☎ 04 78 07 30 30
 Urgences ☎ 04 78 07 33 40
 Centre anti-poison ☎ 04 72 11 69 11

MAISON MÉDICALE DE GARDE SUD OUEST LYONNAIS BRIGNAIS

Sur rendez-vous uniquement
 au ☎ 04 72 33 00 33
 Soir – samedi – dimanche et jours fériés

Nécrologies

Adieu Judith !

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès, à l'âge de 87 ans, de Judith Passi.

Judith aura été une infatigable combattante du vivre ensemble et, durant toute sa vie, elle aura mis son énergie au services des autres.

D'abord aux côtés de son défunt époux, Felix Passi, syndicaliste reconnu, puis en tant que conseillère municipale communiste de 1983 à 1989.

Elle siègera par la suite au sein de différentes instances d'aides sociales de notre ville, à l'instar du C.C.A.S dont elle restera membre du conseil d'administration jusqu'à son décès.

Fervente militante pacifiste, elle s'engagera également au sein du comité givordin du mouvement pour la paix, dont elle assumera la présidence jusqu'au bout. Unanimement appréciée pour sa gentillesse, elle portait des valeurs progressistes et anti-racistes et mettait, il y a peu de temps encore, toute son énergie dans l'accompagnement des seniors au cœur de notre ville.

Judith Passi aura toujours menée sa vie militante avec passion et abnégation, dans cet esprit de fraternité et de solidarité qui la caractérisait tant. Aujourd'hui, notre ville perd l'une de ses plus ferventes ambassadrices du vivre ensemble et une figure emblématique de la place Pasteur, son fief.

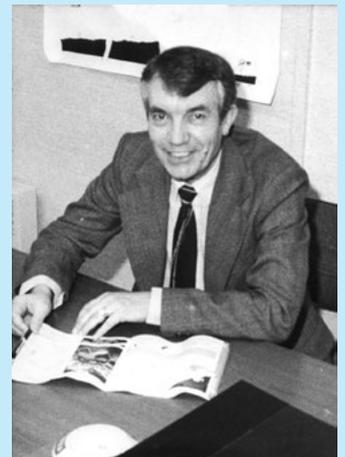
La ville s'associe à ses enfants, Marie-Hélène, Muriel, Martial, qui fut maire de Givors pendant 25 ans, ainsi qu'à sa famille, ses proches et à ses très nombreux amis, pour saluer la mémoire de cette grande dame.



Disparition d'une figure locale du sport

Aimé Teston s'est éteint à l'âge de 90 ans. Animé par la passion du sport, il était un homme discret, mais extrêmement actif dans le milieu associatif et plus particulièrement au sein des clubs sportifs givordins. D'ailleurs, son parcours de vie sera intimement lié à l'histoire sportive de notre ville. Ainsi, dès 1968, accompagné de deux amis, François Ravot et Guy Gilot, il crée le club pongiste givordin qui évoluera à la MJC jusqu'à la création du palais des sports en 1973, puis bien plus tard au gymnase de Bans. Fervent défenseur des valeurs sportives, il s'engagera par la suite au titre de secrétaire de sein de l'Office Municipal des Sports aux côtés de Joseph Rostaing, adjoint aux sports de l'époque. Apprécié pour ses valeurs et son dévouement, Aimé Teston assurera également la présidence du SOG Judo durant une longue période. Aujourd'hui, avec sa disparition, notre ville perd une figure locale de la vie sportive.

Toute la ville s'associe à sa famille, ses proches et amis pour saluer sa mémoire.



SEMAINE BLEUE

DU 5 AU 9
OCT. 2020

« ENSEMBLE,
BIEN DANS SON ÂGE,
BIEN DANS SON TERRITOIRE »

LUNDI 5 OCTOBRE

9h30-11h30 : DÉLICE DE MAÏTÉ (15 pers)
Gâteaux du Maghreb et pain d'épices

- Gratuit
- 🏠 Maison du Fleuve Rhône

14h-16h : « RUCHER ÉCOLE DE GIVORS »
(25 pers)

Conférence et documentaire, visite des 4 ruches situées à la Maison du Fleuve Rhône, dégustation et possibilité d'achat de miel.

En partenariat avec la MNLE souhaitant créer un « rucher école » pour former des apiculteurs

- Gratuit
- 🏠 Maison du Fleuve Rhône

MARDI 6 OCTOBRE

10h30-11h30 : ACTIVITÉ PHYSIQUE DE PRÉVENTION

Découverte de l'activité encadrée par Jacqueline Gougne.

- Gratuit
- 🏠 Salle Rosa Parks

10h-11h30 : VISITE COMMENTÉE DE L'ÉGLISE SAINT NICOLAS ET SES VITRAUX (20 pers)

En partenariat avec l'Association culturelle de l'église St Nicolas (Dominique Estragnat)

- Gratuit
- 🏠 Rendez-vous devant l'église

13h30-17h : PRÉSENTATION DES ATELIERS DES AÎNÉS (participation possible)

- Au-delà du livre
- Atelier « Continent de terre »
- Atelier « doudous »
- Atelier « peinture »

- Gratuit
- 🏠 Salle Rosa Parks

MERCREDI 7 OCTOBRE

10h-11h30 : ATELIER « ESTIME DE SOI, AU CŒUR DU BIEN-ÊTRE » (15 pers)

Séance de Yoga, exercices de relaxation

En partenariat avec l'UFOLEP

- Gratuit
- 🏠 Salle Rosa Parks

13h30-17h : CGR BRIGNAIS (8 pers)

Ramassage bus :

- 12h30 Bans/G. Brassens
- 12h35 Centre-ville/Ilot Mas (arrêt TCL)
- 12h40 Gare de Givors ville
- 12h45 École Paul Langevin
- 12h50 angle V.Hugo / M.Leclerc (devant Manpower)
- 12h55 Angle M.Cachin/Y.Farge (arrêt TCL)
- 13h Vernes/Place G. de Gaulle (arrêt TCL)

- À régler sur place

13h30 : CONCOURS DE COINCHE

- 🏠 Salle Rosa Parks

JEUDI 8 OCTOBRE

10h-12h : ATELIER CULINAIRE DE LA «BRASSERIE DU FLEUVE»

SPECIALITÉ SYRIENNE (15 pers)

Animation du prestataire de restauration Elior

- Gratuit
- 🏠 Salle Rosa Parks

12h : REPAS À LA CRISTALLERIE DE GIVORS
(23 pers)

Restaurant pédagogique
Institut thérapeutique Éducatif et pédagogique

- 12€ à payer sur place
- 🏠 Rendez-vous à la Cristallerie, rue A. Delaune

14h-17h : « ACCOMPAGNER LES AÎNÉS ET LES AIDANTS »

Transmission d'informations utiles en direction des aidants et seniors
Interventions de différents partenaires : ULR CFDT des retraités (droit des aidants, conseil de vie sociale), AMAD, AISIAD (services à la personne), 2 Mains de Plus, Ehpad St Vincent et Givors, la Poste, audioprothésiste, prestataires de services (assistance technique : bracelet, boîtiers etc...)

- Gratuit
- 🏠 Salle Rosa Parks

18h : THÉÂTRE MELI MELO

« Sketchs et chansons »

Troupe intergénérationnelle

- Gratuit
 - 🏠 Maison du Fleuve Rhône
- Pour les personnes non véhiculées, mise en place d'un bus pour le retour (inscription à la Maison des usagers)

VENDREDI 9 OCTOBRE

9h30-11h30 : TRI SÉLECTIF (20 pers)

Information ludique sur le tri (nouvelles réformes) - Distribution de petits lots.
En partenariat avec la Métropole de Lyon

- Gratuit
- 🏠 Salle Rosa Parks

CLÔTURE DE LA SEMAINE BLEUE

- 15h : Chorale Arc en Ciel
- 16h : Spectacle de magie
- 17h : Défilé de mode des aînés

- Gratuit
- 🏠 Salle Rosa Parks

- 18h : Apéritif dinatoire (50 pers)

- 10 € (inscription jusqu'au 2 octobre 2020)

🏠 Maison du Fleuve Rhône
Pour les personnes non véhiculées, mise en place d'un bus pour le retour (inscription à la Maison des usagers)

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

MAISON DES USAGERS

04 72 49 18 18

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h30
Mardi : 10h-12h & 13h30-17h30

ANNEXE DES VERNES :

Mardi : 10h30-12h & 13h30-17h30
Mercredi, jeudi, vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h

Clôture des inscriptions une semaine avant la sortie ou l'activité.

Inscription obligatoire pour les activités gratuites



RANDONNÉES SENIORS

Le service des seniors organise trois randonnées de 5 à 8 km dans la région :

- Vendredi 11 septembre
- Jeudi 15 octobre
- Vendredi 6 novembre

Pour la première sortie :
Ballade et pique-nique
à Saint-Pierre-de-Boeuf.

Merci de venir équipés avec le matériel indiqué ci-dessous :

- chaussures de marche
- sac à dos avec pique-nique
- Bouteille d'eau
- Vêtement de pluie

Départ de la maison du fleuve Rhône, en minibus à partir de 9h

Informations et réservation :
04 72 49 18 18

Festivités de fin d'année

Dans le cadre des festivités de fin d'année, la municipalité et le service des aînés propose un colis à l'attention des retraités domiciliés Givors, ayant 65 ans ou plus.



Distributions des colis :

Mardi 1^{er} décembre de 8h30 à 11h30
Salle Rosa Park à la MDR (habitants du centre ville)

Mercredi 2 décembre de 9h30 à 11h30
Salle Georges Brassens (habitants de Bans)

Judi 3 décembre de 9h30 à 11h30
Maison citoyenne Maurice Thorez (habitants de Canal)

Mercredi 9 décembre de 9h30 à 11h30
École élémentaire Romain Rolland (habitants des Vernes)

Mercredi 9 décembre de 13h30 à 16h30
Gymnase Joliot Curie (habitants des Plaines et plateau de Montrond)

Inscriptions

Du lundi 14 septembre 2020
au samedi 17 octobre 2020

MAISON DU FLEUVE RHÔNE

Direction des âges de la vie,
1 place de la Liberté
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.
Pas d'inscription les après-midis

MAIRIE ANNEXE DES VERNES :

Mardi : 10h30-12h & 13h30-17h30
Mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR :

- Carte d'identité,
- Quittance de loyer **ou** facture EDF
ou avis de taxe d'habitation.

En cas d'impossibilité pour l'utilisateur de se déplacer le jour de la distribution, son colis pourra être récupéré par une tierce personne sur présentation du carton d'invitation et de la pièce d'identité de l'utilisateur.

En raison de l'épidémie de COVID, le repas de fin d'année prévu habituellement pour les aînés a été annulé pour l'année 2020

Les programmes de la « semaine bleue » et des « festivités de fin d'année » peuvent être amenés à être modifiés, voire annulés, en fonction des conditions sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19 : le nombre de participants / salle d'accueil, le contenu et la durée des activités, les sorties, etc...

Chères Givordines, chers Givordins,

Conscients de la responsabilité que vous nous avez confiée, nous avons étudié dès cet été de nombreux dossiers laissés par la majorité précédente et constaté le réel avancement de chacun d'eux.

Quelques informations, en toute transparence, sur des dossiers d'envergure :

- Le Cinéma : ce projet s'est avéré moins bien avancé que supposé puisque l'acte de vente n'était pas signé. C'est chose faite depuis par le nouveau maire avec un démarrage des travaux prévu dans six mois.

- Le centre de santé : ce projet « bancal », bien que présenté pour répondre à un réel besoin des Givordin(e)s, ne sera en réalité, et malgré les annonces trompeuses, pas en mesure d'ouvrir dans les prochaines semaines. Nous suivons attentivement son évolution.

- La piscine : hormis les travaux de mise en accessibilité, que nous avons souvent appelés de nos vœux, ce projet surdimensionné de 3 millions d'euros a été repensé pour mieux répondre aux besoins de tous les Givordin(e)s.

- Le centre ophtalmologique : le compromis de vente était laissé en attente, au risque de décourager le

spécialiste concerné. L'ordre de signer ce compromis a depuis été donné par le maire.

Sans surprise (quoique), de nombreux problèmes se sont posés... Ils ont été ou seront traités avec discernement et abnégation, afin de mettre les actes en face des mots et de tenir nos engagements.

En deux mois d'été, nous nous sommes attelé(e)s à rencontrer les acteurs de notre ville : les agent(e)s bien sûr, mais aussi les autres élu(e)s du territoire, les commerçant(e)s, ou encore plusieurs porteur(e)s de projets qui souhaitent s'implanter à Givors. D'autres rencontres sont d'ores et déjà envisagées.

Nous avons également œuvré pour préparer la rentrée scolaire, d'autant plus dans ce contexte de crise sanitaire que traverse notre pays. Tout est mis en œuvre, en lien avec nos partenaires, pour que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions.

Sur la question de l'insécurité et des incivilités, qui pourrissent le quotidien de la ville, nous avons décidé, en accord avec les forces de l'ordre et de sécurité, de rétablir, dans l'immédiat, l'éclairage public de nuit. Nous confirmons qu'une des priorités de notre mandat

sera de lutter contre l'insécurité et la délinquance avec fermeté.

Dans les prochaines semaines, vous pourrez voir les premières transformations concrètes de notre ville (propreté, embellissement...) mais tout ne sera pas réglé d'un claquement de doigt.

Nous impulserons une nouvelle dynamique de démocratie locale pour que tous les Givordin(e)s puissent avoir leur mot à dire sur la vie de leur quartier et la transformation de Givors.

Nous travaillerons en lien étroit avec les forain(e)s pour que les marchés, vitrines de la ville, retrouvent leur charme et leur lustre d'antan.

Nous lancerons en octobre notre Grand Plan pour la Jeunesse, particulièrement fragilisée par l'épidémie de Covid-19, pour prendre en charge une partie de l'abonnement TER/TCL d'étudiant(e)s givordin(e)s, une partie du permis de conduire ou encore donner un coup de pouce à l'installation dans le 1^{er} logement. Notre travail ne fait que commencer mais soyez assuré(e)s de notre détermination. Prenez soin de vous et de vos proches. Ne nous relâchons pas !

Bonne rentrée à toutes et tous.

VOS ÉLUS

Mohamed Boudjellaba, maire

Laurence Fréty, Foued Rahmouni, Dalila Allali, Cyril Mathey, Nabih Laouadi, Loïc Mezik, Françoise Batut, Azdine Mermouri, Chrystelle Caton, Michel Goubertier, Martine Sylvestre, Alipio Auguste Vitorio, Sabine Ruton, Benjamin Alligant, Vanessa Kessar-Vallienne, Grégory d'Angelo, Audrey Claustre, Abdelkader Brahmi, Solange Fornengo, Tarik Kheddache, Delphine Paillot.

GRUPE « GIVORS EN GRAND »

Il est trop tôt pour demander à un maire non expérimenté, enfermé depuis de nombreuses années dans une posture d'opposition, d'endosser le costume de représentant de la République, d'être pertinent dès les premières semaines d'investissement. Nous faisons le choix de lui laisser le bénéfice du doute même si les premières mesures de savoir-faire et de savoir-être semblent être hors sol vis à vis de ses électeurs et des agents.

Monsieur Boudjellaba va user encore de quelques propos d'intox auprès des habitants pour justifier de ses positions purement idéologiques, comme l'ouverture réelle du centre de santé ou la modernisation de la piscine ou encore sa fermeté, plus que l'ancienne équipe, à mobiliser les services de propreté et les services de sécurité, d'instaurer le civisme et de faire appliquer les lois, d'embaucher des givordins à des postes à responsabilité ou encore d'apaiser et de fédérer les équipes. Il tente de nous faire prendre les vessies pour des lanternes mais nous attendons du nouveau maire une feuille de route politique claire et chiffrée pour commencer à lui donner un peu de crédit ainsi qu'une totale transparence sur ses connivences politiques.

Il commence dans la dentelle car l'ancienne équipe lui lègue une gestion très saine car notre ville n'est plus endettée et bénéficie de marges d'investissements très favorables. Elle lui lègue aussi les bases de la gestion d'une crise sanitaire inédite.

Avec mon groupe, nous serons présents au Conseil Municipal pour défendre les intérêts des Givordins. Nous serons très vigilants sur les premières mesures qui vont être prises notamment sur le personnel communal avec le gel de la masse salariale (proposition 72) prévu dans le plan de mandat de l'équipe de Mr Boudjellaba et les conséquences inévitables sur les agents et le service rendu auprès de la population.

Nous veillerons aussi à ce que les subventions aux associations soient maintenues. Le budget était de 1.3 millions d'euros, la majorité actuelle souhaite le ramener à 1 million (proposition 73).

Nous exigeons que la sécurité et la tranquillité publique soient assurées et garanties pour les habitants sur tous les quartiers.

Enfin, nous tenons à remercier l'ensemble du personnel communal pour

son engagement cet été sur les quartiers.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée.

GRUPE « GIVORS FIÈRE »

Givors Fièrè : une opposition constructive mais vigilante !

Le 28 juin 2020, la liste Construisons ensemble menée par Mohamed Boudjellaba remporte les élections municipales. Depuis le 3 juillet, Givors a un nouveau maire et une nouvelle majorité municipale. Nous ne serons pas de ceux qui chercheront à imputer tous les problèmes non résolus durant la période estivale au nouveau maire Mohamed Boudjellaba et à ses nouveaux adjoints. Il faut du temps pour que la nouvelle équipe municipale prenne ses marques surtout après le règne du clan Charnay/Passi qui a fait tant de mal à notre ville. S'il convient de souligner qu'un climat plus apaisé règne dans le nouveau conseil municipal et que nous nourrissons l'espoir de voir les élus d'opposition être enfin respectés, il n'en demeure pas moins que de nombreuses inquiétudes persistent sur le contenu de la politique municipale qui sera menée durant les 6 prochaines années.

Tout d'abord sur la sécurité et la tranquillité publique, l'été à Givors a encore été maillé de nombreux incidents et actes de délinquance : feux de voiture, caillassages de policiers et de bus TCL, rixes familiales, rodéos sauvages ont encore fait les gros titres de la presse locale. Les Givordins le

disent haut et fort : ils veulent vivre en sécurité et en tranquillité. Face à cela, le nouveau maire semble vouloir répondre aux inquiétudes sans pour autant s'engager à mettre en œuvre la tolérance Zéro et créer une nouvelle police municipale formée et prête à agir sur le terrain. Déjà 3 policiers ont quitté le service depuis le mois de juin pour rejoindre d'autres communes de la métropole de Lyon. Il faut également recréer de la confiance avec les forces de police nationale dont beaucoup ont été légitimement choquées par la bande dessinée diffusée sur les réseaux sociaux par l'équipe de Construisons ensemble, comparant les policiers municipaux à des alcooliques à la gâchette facile.

Concernant la laïcité et le clientélisme, de très nombreux Givordins sont inquiets à l'idée de voir une nouvelle mosquée être construite dans le quartier de Bans. Inquiétude renforcée par l'élection au poste de nouvel adjoint au maire, de l'ancien président de l'association culturelle Al Nour. Même chose concernant des promesses indues qui auraient pu être formulées durant la campagne municipale alors qu'elles ne satisfont pas l'intérêt général.

Enfin concernant le cadre de vie et l'environnement, beaucoup de bonnes choses peuvent être faites car il y a urgence à apaiser notre ville. Mais pas au détriment du bon sens ni au service d'une idéologie bobo écolo incompatible avec les aspirations légitimes d'une majorité de Givordins. Même chose concernant le développement économique et le petit commerce, il y a urgence à baisser la fiscalité foncière des ménages et des entreprises, à reconvertir les friches industrielles, à revitaliser le centre-ville et à attirer des nouveaux commerces de qualité et surtout de proximité.

Plus que tout, c'est le blason de Givors qu'il faut redorer. Changer l'image de notre ville doit être la priorité de ce mandat afin de redonner la fierté d'être givordin. Cela demande du courage et surtout de l'audace !

Notre groupe Givors Fièrè sera à vos côtés pour vous défendre au conseil municipal, au service de Givors et de tous les Givordins.

Antoine Mellies, Marie Berlande, Fabrice Riva, Émilie Fernandes Ramalho

GRUPE « UN AVENIR POUR GIVORS »

Un changement de politique municipale à confirmer!

Les élections municipales se sont déroulées dans un contexte national inédit de crise sanitaire ayant eu pour conséquence un taux d'abstention record.

Alors qu'à Givors, les médias laissait penser à un basculement de notre ville vers l'extrême-droite, l'engagement de notre liste républicaine de rassemblement «Un Avenir pour Givors», réalisé hors des logiques partisanes, a contribué sans conteste à faire barrage au Rassemblement National.

Nous remercions toutes les personnes qui ont concouru au bon déroulement de ce scrutin au plan sanitaire comme au plan démocratique. Nous remercions tout particulièrement les givordines et givordins qui se sont rendus aux urnes et qui nous ont fait confiance.

Le résultat de l'élection est sans appel; une large majorité des votants s'est exprimée pour un changement de municipalité et de méthodes.

Nous sommes impatients de voir la nouvelle municipalité entrer dans l'action afin d'en mesurer rapidement les premiers effets notamment en matière de tranquillité publique, de soutien de

l'activité économique, de transformation urbaine; autant de leviers indispensables pour changer l'image de notre ville.

Au sein du Conseil municipal, nous allons porter les aspirations les plus légitimes des givordines

et des givordins, avec cohérence et efficacité, en privilégiant chaque fois l'intérêt commun, pour

servir notre ville et ses habitants dans le respect des engagements pris devant les électeurs.

Nous aurons donc une position constructive, sans opposition systématique, mais avec une exigence forte au service des givordins.

Nous serons donc particulièrement attentifs à la mise en place des engagements que la nouvelle municipalité a inscrits dans son plan de mandat, notamment :

Engagement 46, création d'une mutuelle municipale,

Engagement 53, création d'une police municipale de nuit et de week-end,

Engagement 58, sécurisation des pieds d'immeubles,

Engagement 65 aide à la rénovation énergétique des bâtiments,

Engagement 90, réduction du train de vie de la municipalité,

Engagement 76 l'interdiction aux élus d'embaucher un membre de leur famille,

Engagement 21 et 60, transformation du site Berthelon-Mourier en lycée agricole et horticole,

Engagement 104 rénovation du marché forain,

Engagement 96 l'aménagement du site Fives/Famer,

Engagement 85 la transparence municipale en rendant accessible les documents,

Engagement 88 la coprésidence de la commission des finances à un élu de l'opposition,

ainsi que les 96 autres engagements tout aussi importants.

Nous mesurons l'étendue de la tâche qui nous attend, collectivement, pour redonner confiance à tous nos concitoyens qui se sont éloignés du chemin des urnes. Vous pouvez compter sur notre engagement tout au long de ce mandat pour faire vivre la démocratie locale.

Laurent Decourselle, Valérie Beccaria, Alexandre Couchot

À Givors

Ensemble, soyons solidaires avec nos commerçants



Consommons local,
faisons le choix
du commerce de proximité !